

CURE

Excavation en vue
de l'agrandissement
de la salle paroissiale

(28 novembre au 5 décembre 2022)



Marie-Paule Guex

Décembre 2023

TABLE DES MATIÈRES

FICHE SIGNALÉTIQUE	1
RÉSUMÉ	1
DIAGRAMME DE HARRIS	2
1 CIRCONSTANCES ET CONDITIONS DE L'INTERVENTION	3
2 CONTEXTE	3
2.1 Contexte géomorphologique	3
2.2. Contexte historique et archéologique	5
2.3 Circonstances de l'intervention	5
3 OBSERVATIONS ARCHÉOLOGIQUES	7
3.1 Le substrat naturel	7
3.2 Phase 1 : une assise de fondation de mur à sec (Relevé 1)	7
3.3 Phase 2 : un mur en maçonnerie à la chaux (Relevé 2)	8
3.4 Phase 3 : la construction du bâtiment 1 en terre et bois (Relevés 3 et 12)	10
3.5 Phase 4 : l'installation d'un cimetière (Relevé 4)	10
3.6 Phase 5 : construction d'un bâtiment 2 contre la face extérieure du mur de clôture (Relevé 5)	12
3.7 Phase 6 : la transformation du bâtiment 2 (Relevé 6)	13
3.8 L'arasement du site (Relevés 11 et 12)	14
3.9 Phase 7 : le nivellement du site (Relevé 7)	14
3.10 Phase 8 : des traces d'utilisation pratique du terrain (Relevé 8)	15
3.11 Phase 9 : l'agrandissement de la cure (Relevé 9)	15
3.12 Phase 10 : la construction du mur de soutènement du parvis (Relevé 10, 11 et 12)	16
3.13 Phase 11 : l'occupation contemporaine (Relevé 13)	17
4. LES DATATIONS	17
5. CONCLUSION	18
ANNEXES	
Relevés 1 à 14	20
Liste des unités de terrain (UT)	35
Liste des relevés (RE)	38
Liste du mobilier (MOB)	38
Liste des tombes (T)	39

FICHE SIGNALÉTIQUE

Commune :	St-Maurice VS, district de St-Maurice
Lieu-dit :	Place de la gare
Chantier :	Cure de la paroisse de St-Maurice
Sigle :	SMC22
Coordonnées :	CN 1304, 2 566 349 / 1 118 506. Altitude 417 – 419,00 m.
Projet :	Agrandissement de la salle paroissiale au rez inférieur.
Maître d'ouvrage :	Paroisse de St-Maurice
Maître d'œuvre :	Pi-r-carré Sàrl, Pierrick Ansermet, St-Maurice.
Exécution des travaux :	Conforti SA, Martigny.
Surface explorée :	40 m ² sur une profondeur comprise entre 0 et 2 m.
Date de l'intervention :	28 novembre au 5 décembre 2022, 2 personnes sur place.
Coordination :	Office cantonal d'archéologie (OCA), Romain Andenmatten
Mandataire :	Bureau InSitu Archéologie SA, Sion (O. Paccolat)
Equipe de fouille :	1 archéologue responsable (Marie-Paule Guex), 1 technicien
Elaboration rapport	Marie-Paule Guex
Topographie	InSitu SA
Photogrammétrie	InSitu SA
Dessins/infographie	Aurèle Pignolet, Mauro Cuomo, Marianne de Morsier Moret
Contexte archéologique	Eglise de St-Jean-le-Baptiste, puis de St-Sigismond, cure, cimetière
Datation :	Du haut Moyen Âge à l'époque moderne

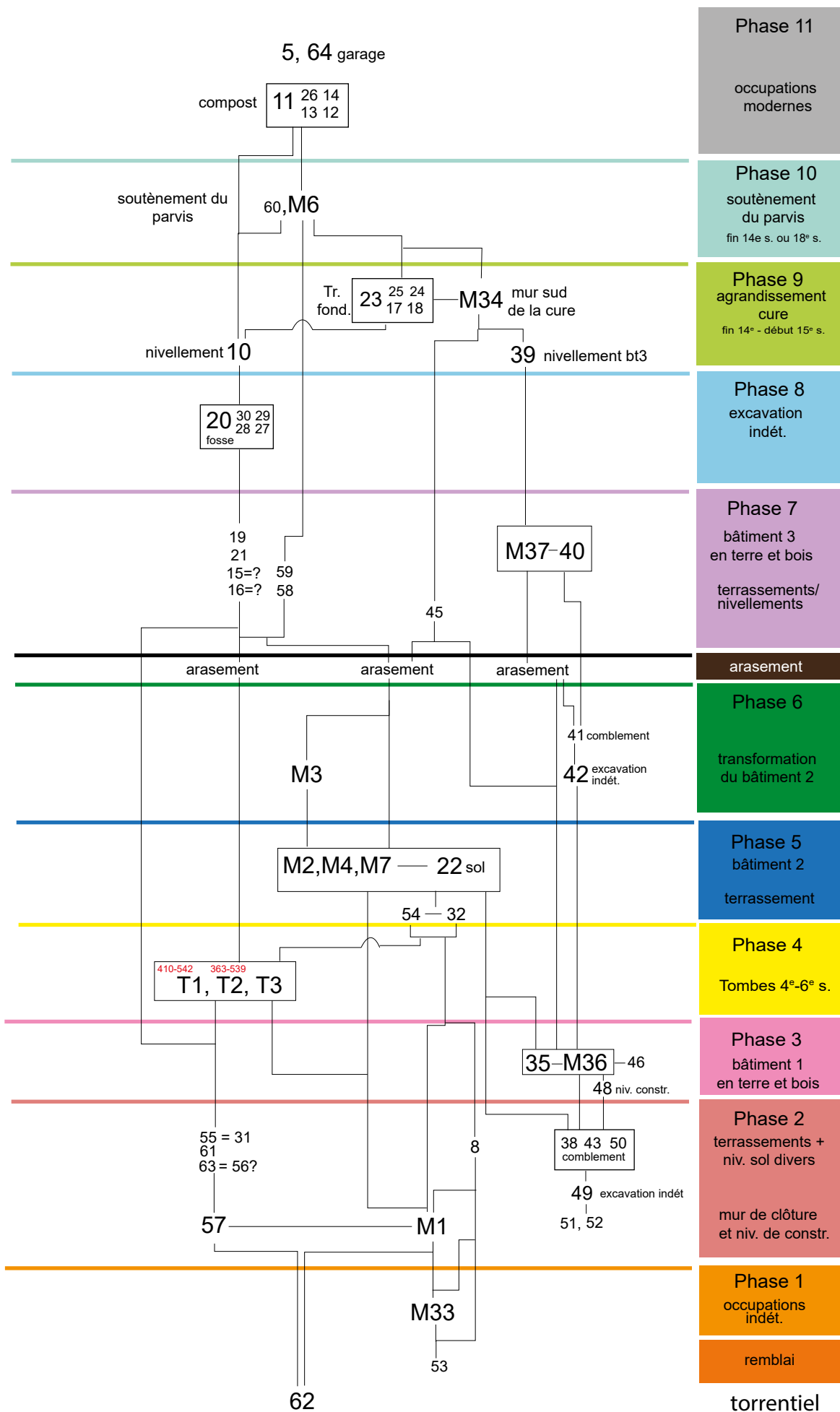
RÉSUMÉ

L'agrandissement de la salle paroissiale au rez-de-chaussée inférieur de la cure de St-Maurice a nécessité l'excavation du jardin voisin au sud et la démolition du garage moderne qui s'y trouve. Ce faisant, le mur de soutènement du parvis de l'église, reconnu mal fondé, a dû être sous-muré par des coffrages en ciment. Le terrain a donc été surcreusé plus profondément dans la bordure orientale de la parcelle.

Cette courte intervention a permis de remonter à l'époque de Théodore, premier évêque connu du Valais. Un mur sud-est / nord-ouest, interprété comme clôture a été mis au jour. Déjà repéré en 1972 lors de la restauration de la cure, ce mur avait été daté sans beaucoup d'arguments du 10^e ou du 11^e siècle. Du côté nord-est du mur, trois tombes implantées longitudinalement contre la paroi ont été découvertes. Deux d'entre elles ont été datées par radiocarbone entre 363 – 539 AD pour l'une, et 410-542 AD pour l'autre. Etant inhumées dans des remblais rapportés postérieurement au mur, elles impliquent une datation plus précoce du mur, lequel a pu enclore un sanctuaire primitif au moins contemporain de Théodore, voire antérieur.

Des bâtiments en terre et bois et en maçonnerie ont été construits contre la face extérieure du mur de clôture.

Tout le secteur a ensuite subi un arasement important, qui semble signer l'abandon du cimetière, et fait table rase des anciennes occupations. Il correspond peut-être à la construction de la première partie de la cure, vers le 12^e siècle. Après cela, l'édifice aurait été agrandi vers le sud à la fin du 14^e ou au début du 15^e siècle, peut-être en même temps que la consécration de l'église en 1380. Le mur de soutènement du parvis est soit contemporain de ces travaux, soit contemporain de la construction de l'église actuelle entre 1711 et 1717.



Rouge: datation ¹⁴C

1 CIRCONSTANCES ET CONDITIONS DE L'INTERVENTION

Le projet d'agrandissement de la cure de St-Maurice a engendré le démontage d'un garage établi sur la parcelle, et le sous-murage du mur de soutènement du parvis de l'église.

Lors du terrassement à la machine, des maçonneries sont apparues, dont un mur de clôture ancien entourant le cimetière établi autrefois sur la petite éminence où se dresse l'église actuelle.

L'intervention a consisté en le nettoyage et la documentation de ces murs et des profils du terrain laissé provisoirement pour assurer la base du mur de soutènement. Un petit sondage a été creusé entre les maçonneries de sorte à repérer les niveaux de circulation associés à chacune d'elle.

Après cela, le terrain a été excavé sous la base du mur de soutènement de sorte à procéder au sous-murage. Ce terrassement a révélé la présence de trois tombes alignées longitudinalement contre le mur de cimetière, tête au nord-ouest.

Elles ont été datées par radiocarbone de la fin du 4^e au début du 6^e siècle. Le terrassement a également permis de relever quelques mètres de stratigraphie dans la zone de cimetière, à l'est du mur de clôture.

La documentation des murs et des profils a été réalisée sur la base d'orthophotographies. Celle qui a été effectuée durant le terrassement, entre les étapes de sous-murage est concise, en raison de la rapidité avec laquelle cette opération de maçonnerie devait être menée.



Fig. 1 – Sondage profond (- 4 m) effectué dans le sous-sol du chantier St-Laurent 2023. Les silts des dépôts lacustres sont visibles sur toute la hauteur de la coupe. Vue du sud.

2 CONTEXTE

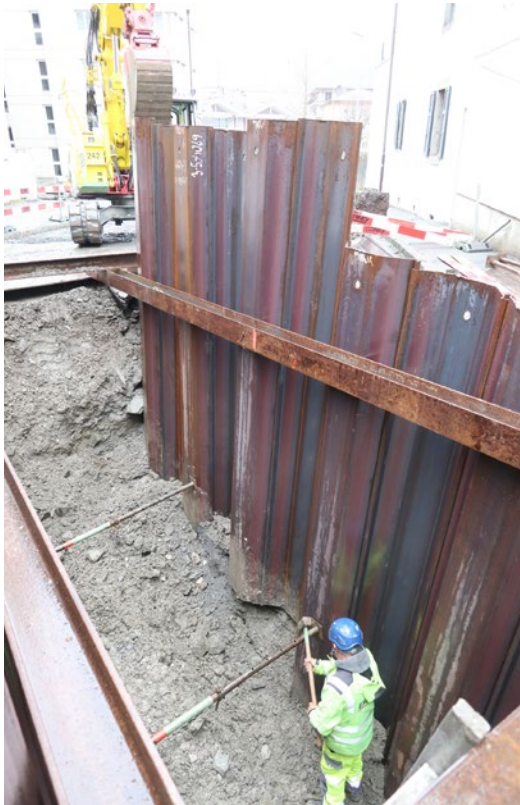
2.1 Contexte géomorphologique

Le sous-sol sédimentaire (quaternaire) de St-Maurice est constitué, de bas en haut et dans les grandes lignes, de moraine, laissée sur place lors du retrait des glaciers, de dépôts lacustres dû à la formation d'un bassin occupant toute la plaine à l'arrière du verrou non encore ciselé par le Rhône, des alluvions fluviales dans le lit majeur du Rhône, et des alluvions torrentielles déposées par le Courset sur la rive droite et le Mauvoisin sur la rive gauche (**Fig. 1**, **Fig. 2**, **Fig. 3**)¹. Après le retrait des glaciers, la vallée était probablement barrée par l'extrémité orientale de la falaise incomplètement érodée. C'est le Rhône qui a terminé le travail d'érosion en ouvrant le passage de la cluse de St-Maurice (**Fig. 4**)².



Fig. 2 – St-Maurice, cure. Dans la fouille effectuée pour y implanter un tube d'égout à -4 m de profondeur, les silts des dépôts lacustres sont visibles tout au fond, sous le bord du blindage jaune. Vue du nord.

- 1 Observations personnelles réalisées grâce aux divers travaux de génie civil et du bâtiment suivis dans le cadre de la documentation du patrimoine archéologique impacté. Dans cette colonne stratigraphique simplifiée, il manque un grand nombre de strates retraçant l'Histoire des 10'000 dernières années. Dans certains secteurs, les faciès lacustres, fluviaux et torrentiels sont entremêlés.
- 2 Il n'y a pas de vraie étude géomorphologique du sous-sol de St-Maurice. Marcel Burri a écrit quelques pages portant sur la géologie de la falaise dans les Echos de St-Maurice : M. Burri, Géologie de la falaise de St-Maurice, *Echos de St-Maurice*, éd. numérique, 2011. On trouve en outre sur le site geocadast.crealp.ch un inventaire des carottages géologiques effectués à Saint-Maurice et leurs descriptions stratigraphiques.



L'église St-Sigismond est actuellement perchée sur une éminence qui lui permet d'être vue et de dominer l'agglomération de Saint-Maurice. Elle recouvre les vestiges de l'église médiévale de St-Jean-le-Baptiste, qui restent accessibles grâce à une dalle en béton construite en 1900 au-dessus de ces vestiges et servant de sol à l'église actuelle. L'église St-Jean était elle aussi érigée sur une éminence, quoique d'une hauteur moins grande. Etant donné le contexte géomorphologique, cette éminence doit résulter des dépôts torrentiels qui peuvent être chaotiques. Les niveaux les plus anciens repérés lors de cette intervention sont constitués de graviers dans une faible matrice de silts, stériles et déposés en couches ayant un pendage ouest. Ce sont probablement des alluvions torrentielles. Leur pendage inverse de la pente générale de la région témoigne du mode de dépôt dynamique ou de la présence de rochers sous-jacents, morainiques ou torrentiels, ayant généré ce petit promontoire.

Fig. 3 – Des graviers de type torrentiels (en gris-vert devant l'ouvrier) ont été retrouvés sous la Grand-Rue entre -2 m et -4 m de profondeur. L'absence des silts lacustres dans cette fouille indique probablement que le lit du torrent a traversé ces silts en les oblitérant complètement à cet endroit. Vue de l'ouest.

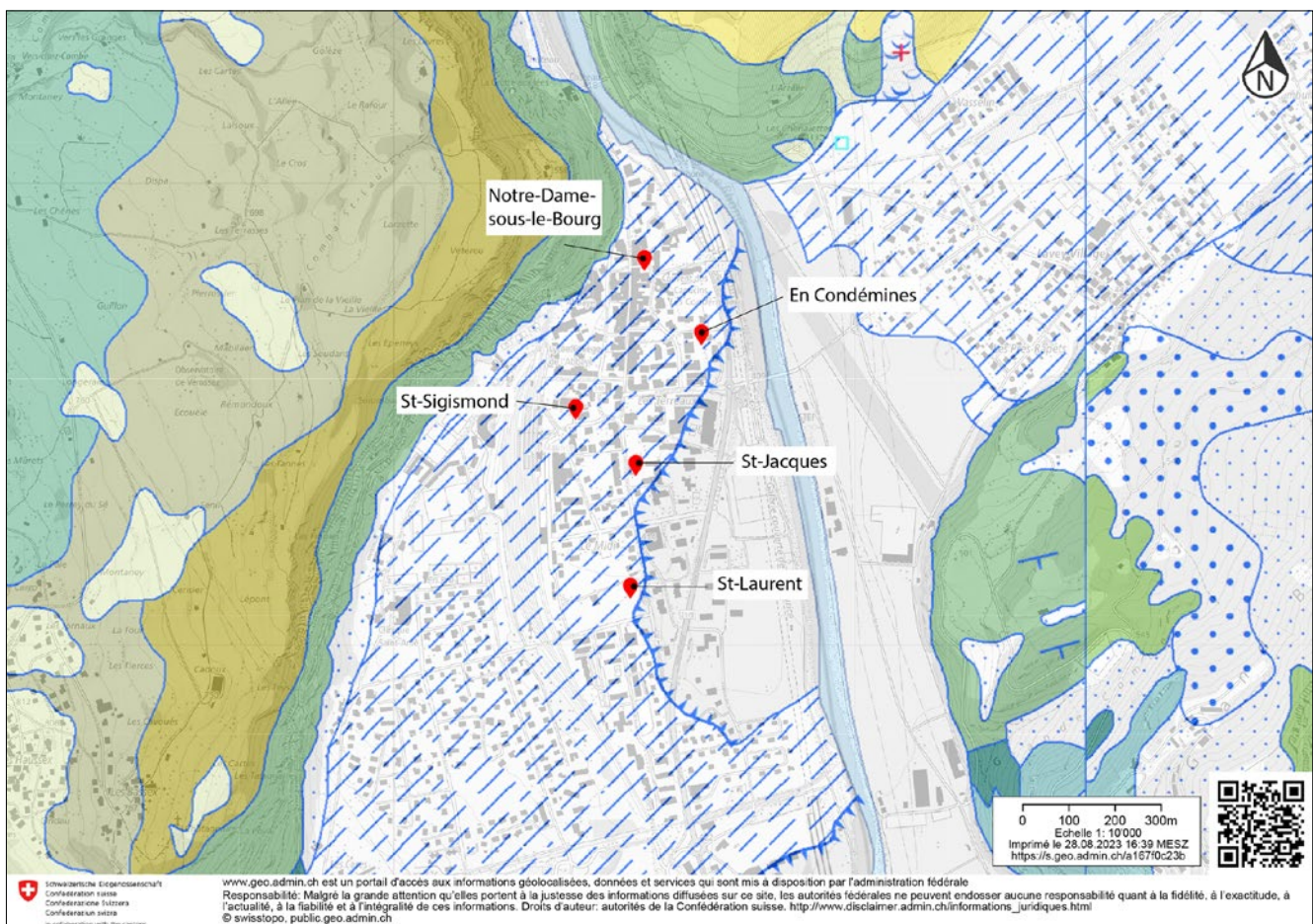


Fig. 4 – Extrait de la carte géologique de la région de St-Maurice (© Swisstopo). La limite bleue jalonée de petites pointes matérialise le bord d'une terrasse découpée par le Rhône lors de crues centennales. Des crues envahissant ce lit majeur ont vraisemblablement eu lieu jusqu'à l'endiguement du fleuve. Mais le bord de la terrasse n'a probablement que très peu varié durant les deux derniers millénaires. Trois des petites églises funéraires sont construites sur le bord de la terrasse et dominent la plaine.

2.2. Contexte historique et archéologique

Une butte naturelle a présidé au choix de l'emplacement de la première chapelle de St-Jean, connue par les sources historiques pour avoir accueilli les ossements du roi Sigismond et sa famille vers 535 – 536 ap. J.-C. La crypte qui s'y trouve aurait été construite au 8^e siècle. La date de construction de la chapelle n'est pas connue. Selon le chroniqueur Bérody, elle serait installée à l'emplacement d'un temple païen muni de colonnes en marbre et dédiée à la déesse romaine de la santé, Hygie. Aucune trace de ce temple n'a pour l'heure été mise au jour. A la fin du 4^e siècle, l'évêque Théodore aurait reconstruit, ou restauré, ou embellit, la chapelle, sans qu'il soit possible de déterminer si Théodore a transformé un temple païen, ou une chapelle chrétienne, ou construit un nouvel édifice chrétien. Pour rappel, à la même époque au Martolet, Théodore a construit une basilique martyriale sur les fondations d'un mausolée rasé à cette occasion, daté du milieu du 4^e siècle (utilisé par des païens ou des chrétiens ?) tout en conservant dans la nouvelle église des éléments sacrés (dont une tombe très ancienne) qui d'ailleurs existaient avant le mausolée et avaient été englobés à l'intérieur de celui-ci lors de sa construction. Il est difficile de déterminer si, lors de la construction du mausolée, puis celle de l'église martyriale, il s'agit du même processus d'intégration d'un ancien culte ou d'anciennes traditions dans un nouveau sanctuaire³.

Au 8^e siècle, l'église est consacrée à Saint-Sigismond et devient le centre paroissial de la ville. En 1200, elle est détruite par un incendie, mais aussitôt reconstruite, et consacrée en 1380. En 1693, un incendie détruit la ville de St-Maurice, mais pas l'église ; toutefois, celle-ci profite de l'élan de reconstruction, et l'église actuelle voit le jour de 1711 à 1717. L'ancien clocher est toutefois conservé et intégré dans le nouvel édifice. L'église de St-Sigismond, comme celles qui la précèdent, s'insère dans le schéma des églises funéraires ceinturant l'abbaye (en Condémines, Notre-Dame-sous-le-Bourg, St-Jacques, St-Laurent, les chapelles de Véroliez et du Scex). Elle s'élève sur une éminence qui lui permet de dominer la région, à l'instar des églises « en Condémines », St-Laurent et St-Jacques qui dominent la plaine alluviale du Rhône sur le bord de la terrasse découpée par les crues (**Fig. 4**).

2.3 Circonstances de l'intervention

Les vestiges ont été dégagés sous la surveillance de l'OCA⁴ jusqu'à concurrence du fond de fouille de la future construction, laissant le terrain en place au pied du mur de soutènement en raison des risques d'écroulement. La stratigraphie porte donc essentiellement sur le terrain situé à l'est des vestiges. Les collaborateurs d'InSitu ont ensuite procédé au nettoyage des vestiges, au relevé orthophotogrammétrique (au moyen d'un drone) et à leur description et interprétation. Un sondage (sd1) a été exécuté « à la main » dans l'angle des murs sud-est (M4) et nord-est (M7) du bâtiment 1 afin de vérifier la présence de niveaux de marche et la profondeur des fondations de ces murs. Un second sondage a été pratiqué à l'extrémité sud-ouest du mur M7 pour vérifier l'existence d'une porte (**Relevé 14**).



Fig. 5 – St-Maurice, cure. Etape de travail dans le sous-murage du mur de soutènement du parvis. Vue de l'ouest.

³ La question de savoir quelle religion était pratiquée à St-Maurice, à partir de quand et jusqu'à quand, demeure ouverte. La fondation d'une église martyriale par Théodule est un jalon à partir duquel il est certain que le culte chrétien était pratiqué.

⁴ Office cantonal d'Archéologie, Christophe Pancharid

Ensuite, l'excavation du secteur oriental s'est faite sous la surveillance d'InSitu. Plusieurs petites étapes ont été planifiées par les maçons pour excaver le terrain puis construire un mur en béton en sous-œuvre du mur de soutènement du parvis (**Fig. 5**). Ces étapes ont été suivies archéologiquement, le terrain a été étudié et documenté rapidement car l'intervalle de temps entre l'excavation et le sous-murage devait être réduit au minimum.

Le présent rapport comprend un plan général du site exploré, montrant les différentes phases des murs mis au jour, ainsi que deux coupes qu'il a fallu restituer en raison des conditions d'intervention.

A part les datations fournies par l'analyse ^{14}C des ossements de deux des trois tombes mises au jour, les éléments de datation font défaut. Aucun objet typologique n'a été récolté, ni élément organique permettant une analyse au radiocarbone. La plupart des phases de la chronologie relative ne sont donc pas datées de manière absolue. Seul le mur sud de la cure a été daté sur

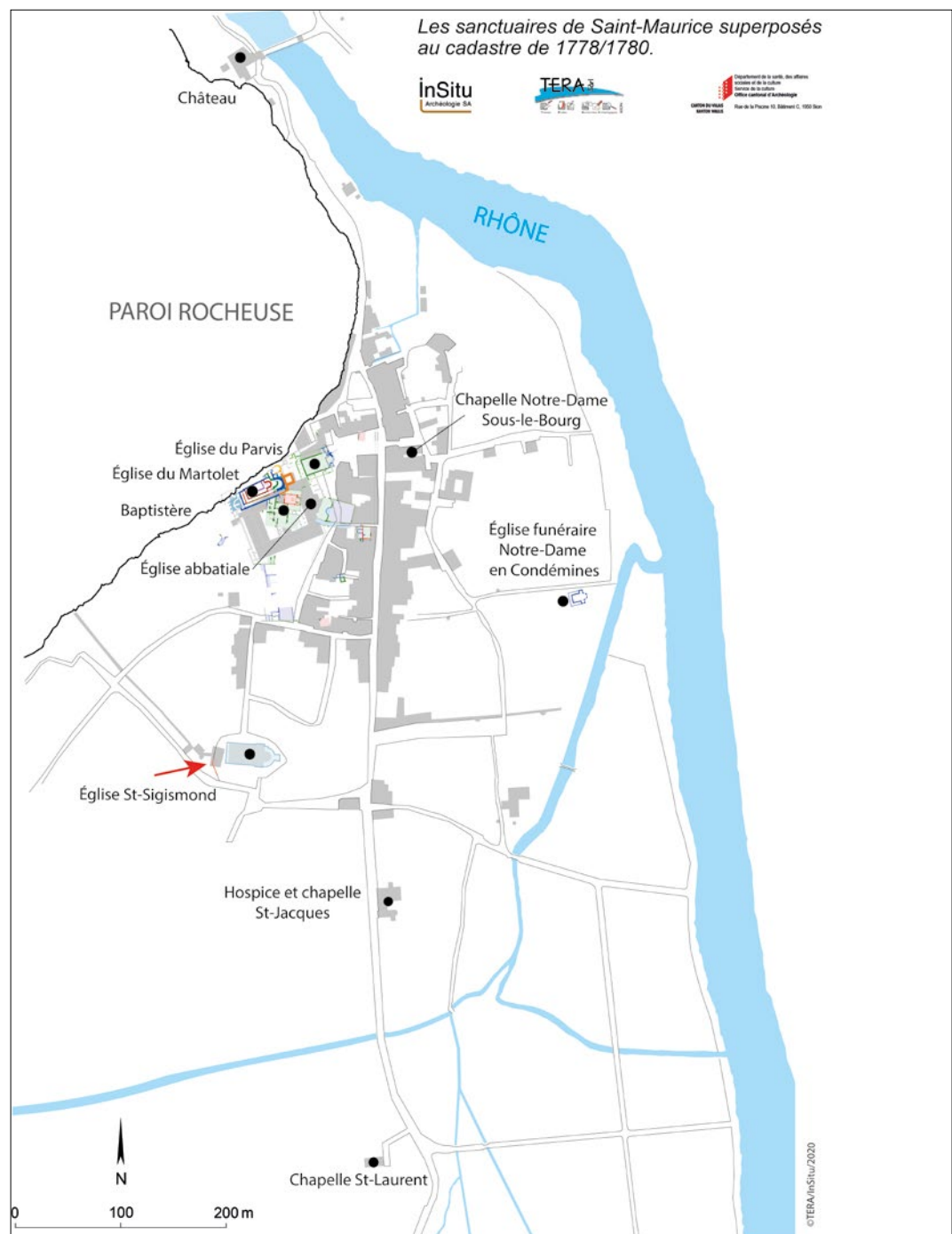


Fig. 6 – St-Maurice, cure. Localisation de l'église de St-Sigismond sur le plan archéologique de St-Maurice.

la base de la technique de construction par F.-O. Dubuis à l'issue de son étude du bâti lors de la restauration de 1972.

Les découvertes de 2022 – 2023 s'inscrivent dans la suite de celles de F.-O. Dubuis⁵ et les précisent. Dans ce rapport, elles sont insérées dans la chronologie du site élaborée grâce aux études menées autour de l'abbaye du haut Moyen Age et des églises et nécropoles d'« en Condémines » et de St-Laurent (**Fig. 6**).

3 OBSERVATIONS ARCHÉOLOGIQUES

3.1 Le substrat naturel

L'éminence sur laquelle s'élève l'église de Saint-Sigismond est formée par un point culminant d'alluvions torrentielles (**Fig. 6**), engendré peut-être par la présence d'un bloc erratique sous-jacent. Ces alluvions (UT62) ont été observées à la base des profils pratiqués dans le bord oriental du secteur, sous le mur de soutènement (M6) du parvis actuel (**Fig. 7**). Elles sont constituées essentiellement de pierres et de petits galets, maintenus dans une matrice limoneuse grise stérile. Là où elle a été observée, cette couche a un pendage ouest, laissant supposer que le sommet de l'éminence se situe à la verticale de l'église. Sa pente est faible et il est difficile de restituer un point culminant de plus de quelques mètres au-dessus des alentours.



Fig. 7 – St-Maurice, cure. Paroi sud de la cure actuelle. A la base de la coupe, la couche de petites pierres (flèche) consiste en la moraine qui constitue probablement la légère butte sur laquelle s'élève le site de St-Sigismond. Vue du sud-ouest.

3.2 Phase 1 : une assise de fondation de mur à sec (Relevé 1)

Localisées fortuitement au fond du sondage (sd1), des pierres anguleuses (M33) sont apparues réparties sur un seul lit, et semblent groupées dans une partie du sondage à une profondeur de 0,50 m sous le fond de fouille (et 0,20 m sous les fondations des murs du bâtiment 1 de la phase 4). Elles reposent sur un remblai anthropique (UT53) comprenant des fragments de mortier, de sorte que leur présence tiendrait plus d'une volonté humaine que d'un phénomène naturel (**Relevé 11**). Elles semblent alignées le long d'une limite rectiligne d'orientation ouest-sud-ouest / est-nord-est différente de celle des vestiges postérieurs. Une partie des pierres disparaît sous ceux-ci de sorte qu'il est impossible de déterminer la largeur de cet empierrement (**Fig. 8**). Observé sur une longueur de 1,40 m, l'hypothèse de la fondation à sec d'un mur ancien est proposée. La présence d'une éminence naturelle du terrain à

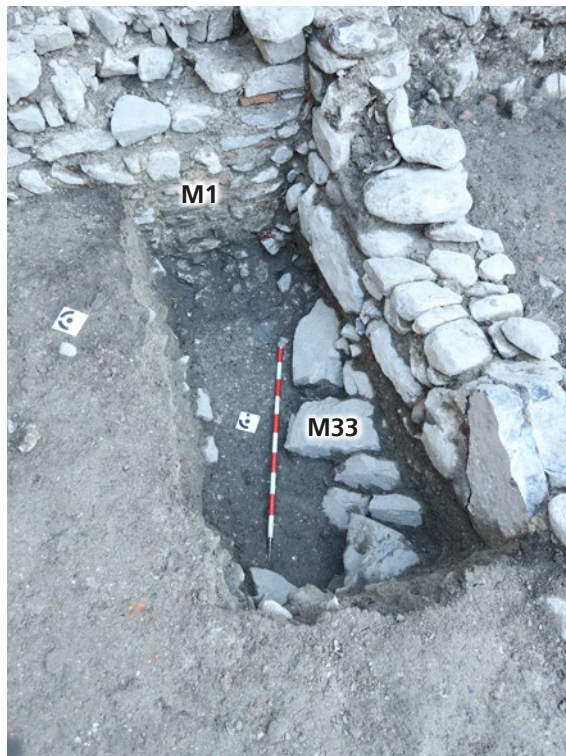
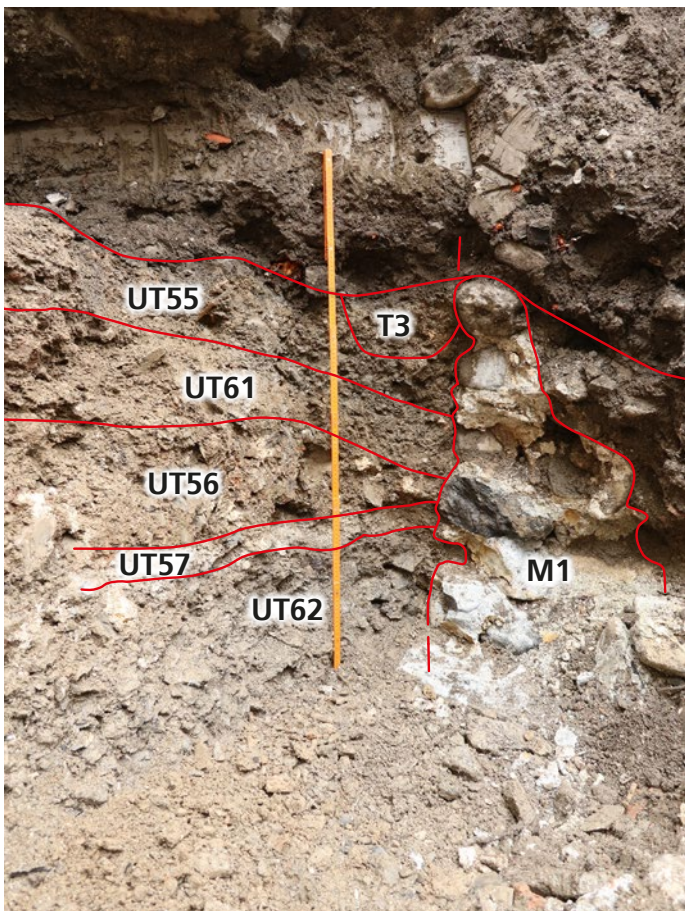


Fig. 8 – St-Maurice, cure. Sondage 1. Le long du jalon se trouvent les quelques pierres formant une structure identifiée comme la fondation à sec d'un mur (M33) antérieur (époque romaine ?) au mur de clôture (M1) du haut-Moyen Age. Vue de l'ouest.

⁵ François-Olivier Dubuis, La cure de Saint-Sigismond à Saint-Maurice, *Vallesia*, t. 31, 1976.



Fig. 9 – St-Maurice, cure. Vue aérienne générale du site. Le mur M1 a été observé sur une longueur de 6,50 m. La cure actuelle est construite au-dessus de ce mur. Vue face au nord-ouest.



proximité corrobore cette hypothèse dans le sens où cette topographie a de tout temps attiré l'intérêt des hommes, preuve en sont les vestiges postérieurs. Les dépôts torrentiels (UT62) visibles à l'est n'existent pas dans le fond du sondage sd1 qui se trouve pourtant 0,60 m plus bas (**Relevés 11, 12**). Il semble que l'endroit ait été excavé antérieurement, peut-être pour la construction pour la construction du mur M33. Le remblai UT53 terrasse et égalise la zone.

3.3 Phase 2 : un mur en maçonnerie à la chaux (**Relevé 2**)

Un mur (M1) dont les pierres sont liées au mortier à la chaux a été construit selon une orientation nord-ouest / sud-est (**Fig. 9**). Il a nécessité la démolition du mur M33 (et de la structure à laquelle il appartenait ?). Il est perpendiculaire au pendage des dépôts torrentiels (UT62) et est fondé dans ceux-ci sur une profondeur de 0,70 m.

3.3.1 Les niveaux de circulation contemporains du mur M1 (**Relevés 11 et 12**)

A l'amont du mur, il semble que les alluvions torrentielles affleuraient et n'étaient pas recouverte de remblai ou de terre végétale au moment de la construction du mur parce qu'elles étaient directement recouvertes par une couche de mortier (UT57) résultant des travaux de maçonnerie (**Fig. 10 ; Relevé 14 – stg10**). Elles ont peut-être été arasées au moment de cette construction. Un remblai de terrassement (UT56) a été ensuite déposé sur le niveau de construction en mortier. Il est riche en fragments de terre cuite et de mortier, a un pendage orienté vers le mur et sa surface correspond à petit ressaut du mur au-dessus duquel la maçonnerie est bien parementée. Sur cette surface a pu s'établir un niveau de circulation, avant l'apport de plusieurs autres remblais (UT61, UT55=31 pour ceux qui sont conservés). La hauteur totale des remblais est inconnue parce que le site a subi un arasement général sur une profondeur inconnue, mais d'au moins 0,60 m si l'on se base sur ce qui est conservé des tombes (phase 4) elles aussi arasées.

A l'aval (ouest) du mur dans le secteur du futur bâtiment 2 (phase 5), les alluvions torrentielles n'ont pas

Fig. 10 – St-Maurice, cure. Détail de la coupe stratigraphique sous le mur de soutènement du parvis, à l'amont du mur M1. Le niveau de construction de celui-ci est matérialisé par une couche de mortier (UT57). A la surface du remblai UT56 a pu s'établir un niveau de circulation. Puis les remblais UT61, UT55 ont été rapportés, ainsi que d'autres, arasés, dont l'épaisseur devait suffire à inhumer des tombes (T3) dont il ne subsiste que le fond en raison de l'arasement général du secteur. Vue de l'ouest.

été observées parce qu'elles sont plus profondes que le fond des travaux de maçonnerie de 2023 (**Relevé 11**). La surface du remblai (UT53) de la phase 1 présent à la hauteur du fond du mur M1 a pu servir de niveau de construction, mais il ne s'y trouve pas de couche de mortier attestant le travail de maçonnerie. Les pierres de fondation du mur antérieur (M33) arasé émergeaient encore de 0,20 m environ, justifiant ainsi l'apport d'un remblai (UT8). Il est probable qu'il y en eût d'autres au-dessus de UT8 atteignant le niveau présumé de sol sur la surface du remblai UT56 présent de l'autre côté du mur, mais qui ont été excavés lors de la construction du bâtiment 2 (phase 5), lequel était légèrement semi-enterré.

Dans le secteur extérieur au bâtiment 2, sous les fondations de la cure (**Relevé 12**), des remblais UT51, UT52, subsistent, dont la surface correspond à celle du remblai UT56. Ils n'ont pas été excavés lors de la construction du bâtiment 2. Mais leur extrémité a été coupée par un creusement indéterminé (UT49), lequel a été rapidement comblé par des remblais UT38, 43, 50) qui exhausent également le niveau de marche. Leur surface a été un peu arasée par le bâtiment 1 (M36, UT35) en matériaux légers.

Il semble que plusieurs niveaux de marche se sont formés de part et d'autre du mur M1, au rythme de l'apport des remblais de terrassements⁶. Le premier, à la surface des premiers remblais rapportés (UT8 et UT56), ne se démarque pas particulièrement, de part et d'autre du mur : il ne s'y trouve aucun tassement ni reste de revêtement de sol (graviers, pierres concassées...). Les autres sols formés sur les remblais postérieurs (au-dessus de UT55 = UT31) ont disparu au cours de l'arasement général du site. Le dernier niveau de marche, disparu également, est le niveau d'utilisation du cimetière, dont les fonds de tombe sont conservés sur une dizaine de centimètres d'épaisseur après l'arasement du site. En se basant sur la profondeur des fosses sépulcrales (0,60 – 1 m), la restitution du sol se situe environ 1,20 – 1,30 m au-dessus du niveau de construction du mur M1.

3.3.2 La fonction du mur M1

Le mur est conservé sur une hauteur de 1,50 m au maximum (son sommet n'est pas régulier), et a une épaisseur de 0,50 m. Il a été repéré sur une longueur de 6,50 m. Son extrémité nord-ouest pointe vers le mur repéré en 1972 dans les caves de la cure. Ce dernier était de toute évidence plus ancien que la partie nord du bâtiment identifiée comme la plus ancienne. Son parement sud-ouest est jointoyé *a pietra rasa* sur toute sa hauteur. Son parement nord-est a été partiellement observé. Les assises sont bien visibles, les pierres de parement sont soit plates et posées à plat en boutisse, soit petites et posées de biais sur de courts tronçons (**Fig. 11**). Ce type de mise en œuvre avait conduit F.-O. Dubuis à proposer une datation au 11^e siècle. Le mur est déversé vers le sud-ouest ; c'est sans doute la raison pour laquelle il a été reconstruit lors de l'aménagement du bâtiment 2 contre sa face sud-ouest (extérieure). Le pendage des terrains accumulés à l'amont du mur suppose qu'il se situe à la base de la butte de l'église St-Sigismond (**Relevé 11**).



Fig. 11 – St-Maurice, cure. Détail de la mise en œuvre du mur M1, à son extrémité sud-est. Vue du sud-ouest.

⁶ Il est difficile de définir si ces couches successives de sédiment légèrement différentes les unes des autres témoignent d'un événement court ou de plusieurs phases de rehaussement du niveau.

Les niveaux de marche associés au mur se sont formés successivement à mesure que des remblais étaient rapportés. Ils se situaient à la même altitude de part et d'autre du mur. La fonction première du mur n'était peut-être pas liée à une zone funéraire car ces remblais successifs de faible épaisseur ne se prêtent pas à l'installation d'un cimetière. Il est permis d'émettre l'hypothèse que le mur contourne la butte naturelle par l'ouest ou l'enserme complètement ; ce mur pourrait donc être une simple clôture à l'origine⁷. Lorsque les remblais ont suffisamment exhaussé le niveau de marche et que des tombes ont été inhumées, le mur a été reconverti en clôture de cimetière.

3.4 Phase 3 : la construction du bâtiment 1 en terre et bois (Relevés 3 et 12)

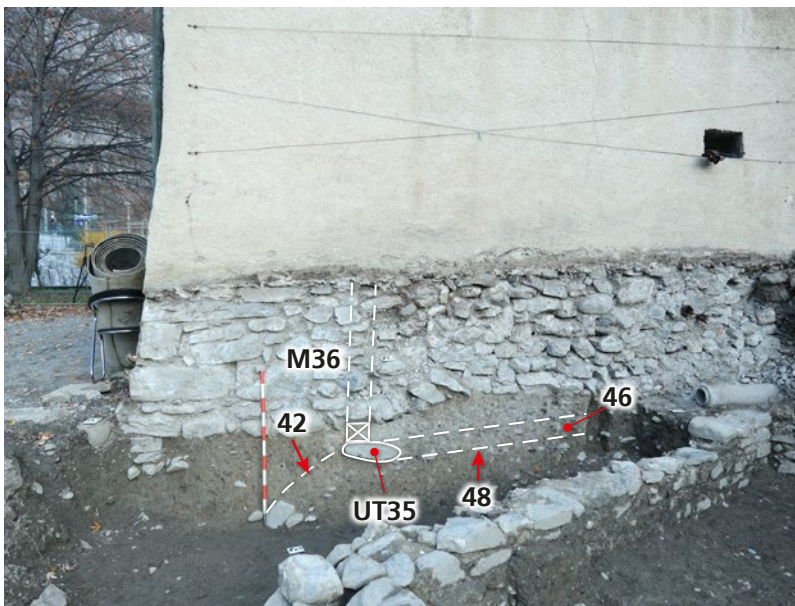


Fig. 12 – St-Maurice, cure. Terrain en place sous le mur sud de la cure. Les vestiges de sablière basse de la paroi sud-ouest (supposée) sont distincts (UT35, M36). A l'extrémité ouest de la coupe, l'excavation UT42 n'a pas pu être interprétée. Vue du sud-est.

Un bâtiment en terre et bois a été construit à l'extérieur du mur de clôture. Sa paroi sud-ouest a été repérée en coupe sous le mur de la cure (**Fig. 12**). Elle est conservée sous la forme d'une pierre plate (UT35) servant de fondation à une sablière basse (M36) matérialisée par une poche d'argile de forme carrée, s'étant substituée au bois, sur la surface de la pierre. Son niveau de construction (UT48), marqué par quelques pierres plates est posé sur la surface des remblais de la phase 2 (UT43) rapportés peu après la construction du mur M1. Il a ensuite été recouvert d'un sédiment (UT46) à la surface duquel le niveau d'utilisation du bâtiment a été installé. La démolition de ce bâtiment semble correspondre à l'arasement général du secteur⁸.

L'orientation de cette construction n'est pas assurée étant donné que ses vestiges n'ont pas été observés en plan. Comme la chrono-

logie relative le situe entre la construction du mur M1 (phase 2) et celle du bâtiment 2 (phase 5), le second adoptant l'orientation du premier, le bâtiment 1 pourrait avoir répondu au même arrangement disposé selon une orientation identique. Dans cet ordre d'idée, il devait être adossé au mur M1 à l'instar du bâtiment 2 postérieur.

3.5 Phase 4 : l'installation d'un cimetière (Relevé 4)

Des tombes ont été inhumées du côté nord-est du mur (**Relevés 11 et 12**). Situées 0,30 m au-dessus du premier niveau d'utilisation du mur M1, elles ont été aménagées lorsque le niveau du terrain se situait au moins 1 m plus haut que ce premier sol⁹. Les tombes ne sont plus conservées que sur une épaisseur de 0,10 m car elles ont subi le même arasement que tout le secteur (entre les phases 6 et 7). Les squelettes, reposant sur le fond des fosses sépulcrales, se situent actuellement approximativement au même niveau que le sommet arasé du mur M1. L'altitude à laquelle les sépultures se trouvent indique qu'elles sont postérieures aux premières utilisations du mur M1 (**Fig. 10 ; Relevé 11**).

⁷ Etant donné son tracé, ce mur ne peut être confondu avec le mur de fortification visible sur le plan de 1775 et correspondant plutôt au tracé du mur délimitant aujourd'hui la parcelle le long de la rue ouest.

⁸ Cf *infra*.

⁹ Niveau estimé sur la base de la profondeur supposée de ces tombes.



Fig. 13 – St-Maurice, cure. La tombe T1, implantée le long du mur M1 (ici déjà démonté, mais localisée à l'emplacement du jalon). La partie supérieure de l'individu a été perturbée lors de la construction de la cure et l'aménagement d'une conduite moderne (gravier). Vue du sud.

Les trois tombes retrouvées (T1, T2, T3) sont alignées longitudinalement contre la face nord-est du mur M1, têtes au nord-ouest. Elles sont toutes situées à la même altitude. Leur état de conservation n'est pas très bon : la tombe T1 a été perturbée par la construction de la cure puis la pose d'une conduite moderne en ciment (**Fig. 13**). La tombe T2 s'est vue tronquée de sa moitié supérieure (**Fig. 14**)¹⁰. Les ossements de la tombe T3 étaient réduits en miettes ; seuls quelques os longs étaient assez bien conservés pour être reconnus (**Fig. 15**). Cette tombe était en partie prise sous le mur du parvis et n'a pas pu être intégralement documentée ni complètement prélevée (**Fig. 16**).

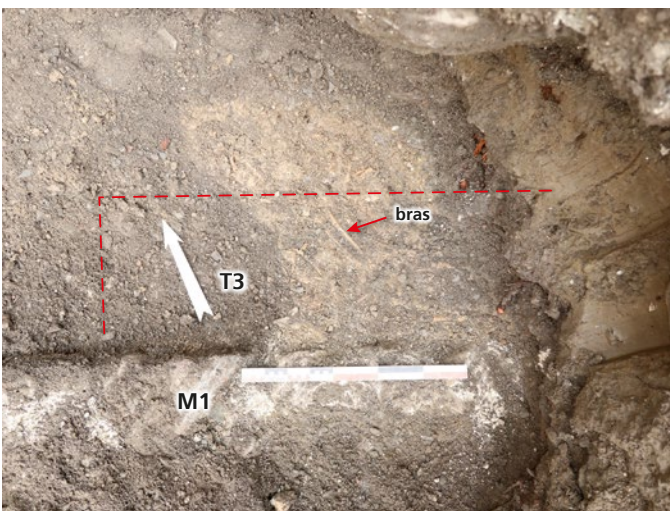


Fig. 15 – St-Maurice, cure. La tombe T3 est implantée le long du mur M1. Les ossements sont réduits en miettes. L'extrémité supérieure du corps a été perturbée lors de son dégagement, et l'extrémité inférieure est prise sous le mur de soutènement. Vue du sud-ouest.



Fig. 14 – St-Maurice, cure. La tombe T2, implantée le long du mur M1 (sous le jalon et visible à l'arrière-plan). La partie supérieure du corps a été oblitérée anciennement par l'arasement du site ou récemment lors du démontage du mur M1. Vue du sud-est.



Fig. 16 – St-Maurice, cure. Localisation de la tombe T3 (flèche). Vue du sud-ouest.

¹⁰ Peut-être lors de l'arasement général du secteur. Mais il est aussi possible que cet incident soit dû à l'arrachement du mur M1 qui a été effectué avant le terrassement de 2022 – 2023 sous le mur du parvis.

Deux des tombes ont fait l'objet de datation au radiocarbone. Les dates obtenues sont identiques, entre la fin du 4^e et le début du 6^e siècle¹¹. Mises en regard des événements qui ont conduit à la fondation de l'abbaye du haut Moyen Age, ces tombes feraient partie de la période précédant l'intervention du roi Sigismond en 515. Il existe un très faible pourcentage de chance pour que ces tombes aient été inhumées après cette date. Leur forme (des fosses avec ou non un coffrage en bois) est en effet caractéristique de cette période ancienne¹², soit ici avant 515. Leur présence indique qu'un édifice (église, chapelle, *memoria*, etc...) leur était associé à proximité.

3.6 Phase 5 : construction d'un bâtiment 2 contre la face extérieure du mur de clôture (Relevé 5)

3.6.1 Le bâtiment 2 en maçonnerie

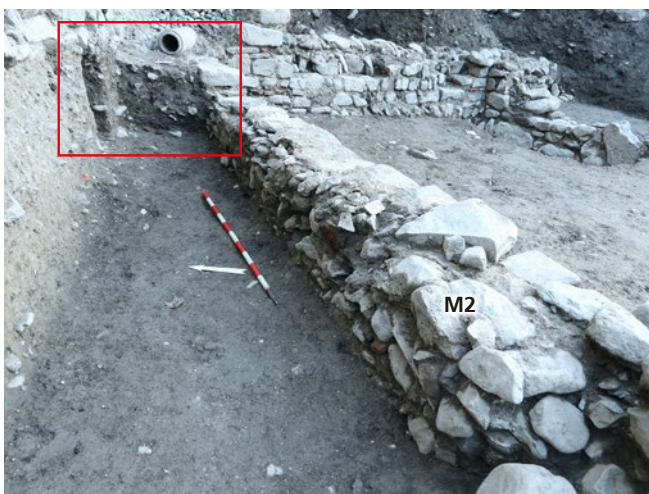


Fig. 17 – St-Maurice, cure. Mur (M2) nord-ouest du bâtiment 2 (phase 5), face « arrière » contre terre. Vue de l'ouest. Cadre rouge, détails voir Fig. 18.

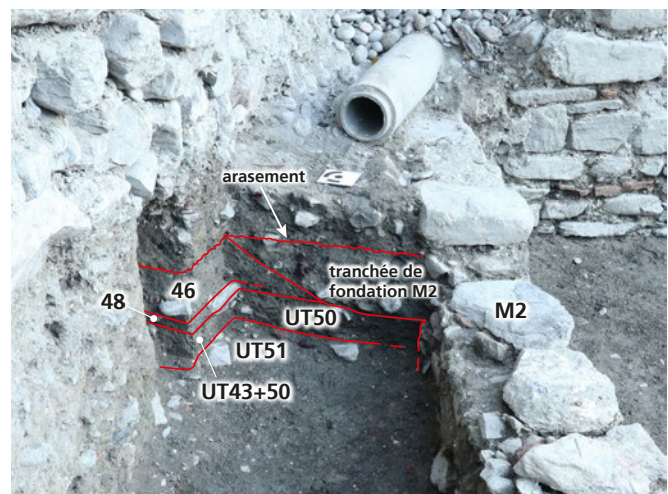


Fig. 18 – St-Maurice, cure. La tranchée de fondation du mur M2 est bien visible dans une coupe du terrain encaissant (UT51, 52, 43, 50) à l'arrière du mur. Vue de l'ouest.

À une période indéterminée, un bâtiment (bâtiment 2, M2, M4, M7) est construit contre la face sud-ouest du mur de clôture M1 (**Fig. 9**). Ce faisant, le mur M1 a été reconstruit (M7), à partir du nouveau niveau de marche intérieur, sur une longueur équivalente à celle du nouveau bâtiment (**Relevé 11**). Celui-ci avait une longueur de 4,70 m hors tout et une largeur de plus de 4,50 m. Sa paroi sud-ouest n'a pas été retrouvée, qu'elle soit située hors emprise ou qu'elle ait été complètement démolie.

La paroi sud-est (M4) est parementée du côté de l'intérieur du bâtiment, mais montée contre terre (contre UT8 entre autre) du côté extérieur. La paroi nord-ouest (M2) est particulière car elle présente en plan une forme légèrement triangulaire, entre 0,25 m au nord-est et 0,60 m à l'extrémité sud-ouest. Son parement extérieur (nord-ouest) est constitué de petites pierres et de quelques fragments de tuile (**Fig. 17**) agencés étroitement à la verticale ou de biais. Une tranchée de fondation associée à ce mur est bien visible, quoiqu'elle ne soit pas aussi profonde que le mur : les assises les plus profondes de celui-ci semblent montées contre terre, les suivantes semblent montées à vue dans une tranchée large jusqu'au niveau de circulation (**Fig. 18**). La tranchée de fondation perturbe nettement les remblais UT 51 et 52, UT43 et 50 rapportés à cet emplacement avant et lors des premières utilisations du mur M1. Elle perturbe

¹¹ T1 : Poz-161585 : 1615 ± 30 ; 410 – 542 AD (95,4%). OxCal v4.4.2 Bronk Ramsey (2020); r:5. Atmospheric data from Reimer et al (2020)
T2 : Poz-161586 : 1640 ± 30 BP ; 363 – 539 AD (95,4%). OxCal v4.4.2 Bronk Ramsey (2020); r:5. Atmospheric data from Reimer et al (2020)

¹² Suivant l'étude de la typologie des tombes du Martolet et de l'église en Condémines (en cours d'étude et de publication, Anouk Bystritzsky, Julie Debard, Ludovic Bender, Marie-Paule Guex).

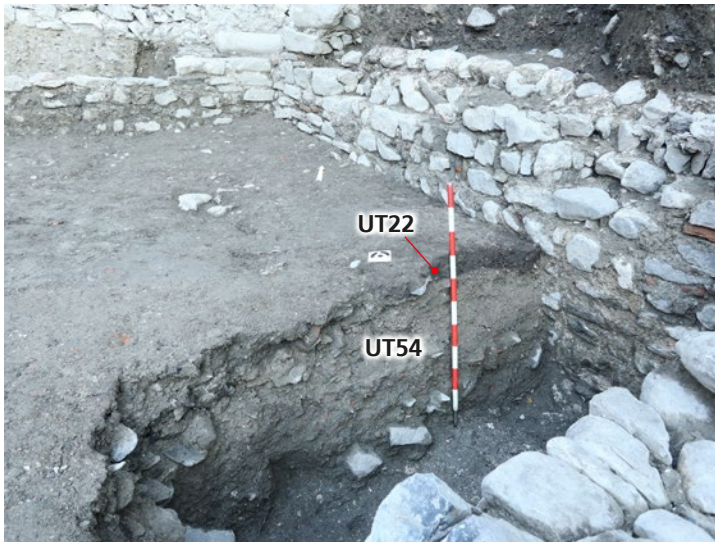


Fig. 19 – St-Maurice, cure. Profil nord-ouest du sondage 1. Le terrain rapporté UT54 à l'intérieur du bâtiment 2 a exhaussé le niveau de marche de 0,40 m. Un niveau de circulation était installé à sa surface. Vue du sud-ouest.

également le bâtiment 1 (UT35, M36, UT46, 48). Le parement intérieur (sud-est) du mur M2 est monté contre terre sur toute sa hauteur observée (0,50 m), son fond n'a pas été atteint. Les faces intérieures des deux murs M2 et M4 sont presque perpendiculaires au mur M7. Un remblai de 0,40 m d'épaisseur (UT54) a été rapporté à l'intérieur de l'édifice, de sorte à aménager un niveau de marche à sa surface (UT22). Celui-ci n'est pas caractérisé par un revêtement particulier, mais correspond à la base de la reprise du mur nord-est (**Fig. 19**).

Les maçonneries conservées ne contiennent pas de traces évidentes de la porte de l'édifice, alors qu'elles sont conservées à un niveau assez élevé. La porte se situait soit dans la paroi sud-ouest, soit à l'extrémité sud-ouest du mur M4, où une pierre recouverte de mortier sur le sommet arasé du mur pourrait bien avoir fait office de seuil ou de soubassement de seuil (alors récupéré) (**Fig. 20**). A l'extérieur du bâtiment 2 le terrain devait être légèrement surélevé par rapport au sol intérieur, mais l'arasement général du site a oblitéré une grande partie de ces niveaux. Au sud-est du bâtiment 2, il subsiste un reste de remblai (UT32) rapporté au moment de sa construction ; il recouvre les terrassements (UT8) antérieurs et contemporains du murs M1, et il est arasé comme l'ensemble des vestiges. La fonction de cet édifice est inconnue étant donné l'absence de structures intérieures spécifiques.

3.7 Phase 6 : la transformation du bâtiment 2 (Relevé 6)

Le bâtiment 2 est transformé : une nouvelle paroi sud-ouest (M3) est construite entre les murs M2 et M4. Le bâtiment est ainsi raccourci et son plan est légèrement trapézoïdal. Rien ne permet de connaître ce qu'il est advenu de la paroi sud-ouest d'origine. Dans la nouvelle paroi, un ressaut de fondation débordant de 0,20 m sur le parement extérieur donne un indice de l'altitude du sol extérieur (**Fig. 21**). Celle-ci était alors située



Fig. 20 – St-Maurice, cure. Le mur M4 est la paroi sud-est du bâtiment 2. A son extrémité sud-ouest conservée se trouve une pierre couverte d'une planie de mortier qui a pu porter une dalle de seuil. Vue du sud-ouest.

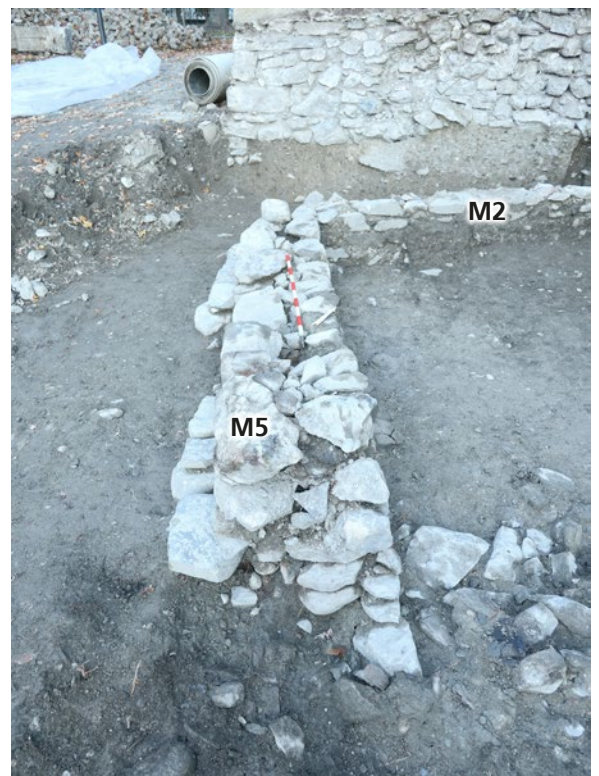


Fig. 21 – St-Maurice, cure. Le mur M5 est une paroi raccourcissant le bâtiment 2. Comme les parois nord-ouest (M2) et peut-être sud-est (M4) s'interrompent au contact du mur M5, celui-ci a été interprété comme nouvelle façade sud-ouest du bâtiment 2 et non pas comme mur de refend.

0,20 m au-dessus du sol du bâtiment 2 (phase 5) (**Relevé 11**). Il semble donc que le niveau intérieur du bâtiment 2 (phase 5) ait été exhausé en cours d'utilisation à moins que seul le niveau extérieur ait été relevé au moment de la transformation du bâtiment (phase 6).

Dans la coupe sous la cure (**Relevé 12**), la projection du mur (M3) et du ressaut correspond au comblement (UT41) d'une excavation (UT42) indéterminée, qui est contemporaine du bâtiment 2 (phase 5) ou de sa transformation (phase 6). La cavité et son comblement ont été arasés avec tout le secteur. L'extension de ce creusement étant inconnue, il est difficile de l'interpréter (**Fig. 12**).

3.8 L'arasement du site (Relevés 11 et 12)

Le mur de clôture, les remblais accumulés à l'amont et à l'aval de celui-ci, les tombes enterrées dans ces remblais ainsi que le bâtiment 2 ont subi un arasement en règle (**Fig. 10**). Cet événement avait probablement pour but d'assainir l'endroit. Le fait que les tombes aient été également perturbées indiquent qu'elles étaient tombées dans l'oubli depuis longtemps. L'emprise réduite de la fouille de 2022 – 2023 ne permet pas de circonscrire l'étendue de cet arasement. Il est possible que le cimetière tout entier n'était déjà plus utilisé et que toute la surface autour de l'église ait été impactée. Comme la fin de l'utilisation du cimetière pourrait se situer autour du 12^e siècle¹³, l'arasement du site pourrait être associé à la construction de l'église de 1200, ou à celle de la cure à la fin du 14^e ou au début du 15^e siècle, ou à tout autre projet de construction antérieur au 15^e siècle à proximité.

3.9 Phase 7 : le nivellement du site (Relevé 7)

3.9.1 Les remblais de nivellement

Sur le niveau d'arasement, des remblais à base de sédiment contenant quelques petites inclusions anthropiques¹⁴ (UT15, UT16, UT19, UT21, UT58, UT59) ont été rapportés dans le but de niveler le terrain (**Relevés 11 et 12**). Ils ont adouci la pente du versant ouest de la butte. Le sommet de l'ancien mur de clôture est recouvert de ces remblais et a totalement disparu du paysage dans le secteur au sud-ouest de l'église. Il est délicat d'affirmer qu'il a disparu sur tout son tracé. En effet, le tronçon en question n'est pas visible sur la gravure de Mérian (**Fig. 22**)

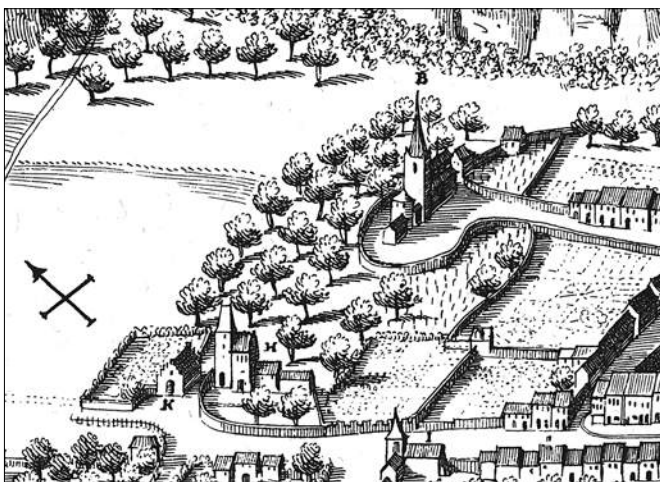


Fig. 22 – Extrait de l'illustration de St-Maurice 1952, de Hans Ludloff, publiée par Mattheus Merian dans *Topographia Helvetiae, Rhaetiae et Valesiae*, Frankfurt am Mayn. L'église antérieure à l'actuelle est visible et entourée d'un mur qui pourrait être le tronçon oriental du mur M1. Vue de l'est.



Fig. 23 – Extrait du plan de 1775, « carte topographique des environs et de la ville de St-Maurice jusqu'au vieux cours du torrent de Bonvoisin – levée en 1775 par le géomètre Gauthier » (AASM, PLA 200/0/19). Le tronçon du mur M1 documenté en 2022 ne figure pas sur ce plan, mais rien n'empêche que la clôture nord et est qui y figure soit le prolongement du mur M1. Vue de l'est.

¹³ Cf *infra*

¹⁴ Ce ne sont pas des remblais à base de démolition.

et n'existe pas sur le plan de 1775 (**Fig. 23**), mais il est possible que le mur présent sur ces mêmes illustrations et ceinturant l'église soit le prolongement de la clôture (M1), épargnée par l'arasement dont l'impact était moindre de ce côté de la butte.

3.9.2 Le bâtiment 3 (Relevé 12)

Dans le secteur nord de la fouille, des restes qui pourraient se rapporter à une paroi en terre et bois (M37, UT40) ont été identifiés sous le mur de la cure. Ce sont trois pierres émoussées plates et superposées les unes aux autres (M37), localisées sous l'angle sud-ouest de la cure. Associées à un niveau (UT40) horizontalisé en grande partie par l'arasement du site, elles matérialiseraient la paroi ouest d'un édifice (bâtiment 3) en matériaux légers d'orientation inconnue.

3.10 Phase 8 : des traces d'utilisation pratique du terrain (Relevé 8)

Dans la zone située à l'est de l'ancien mur de clôture, une fosse (UT20) indéterminée a été creusée, en partie à l'aplomb du mur alors déjà arasé (**Relevé 11**). De dimension inconnue puisqu'une partie de la fosse est couverte par le mur du parvis, mais d'un diamètre minimum de 1,60 m et une profondeur de 0,80 m au minimum, son niveau d'insertion, s'il n'a pas été arasé, se situe 0,30 m sous le niveau du jardin actuel. La fosse est remplie (de bas en haut) de limon argileux, de sédiment riche en éclat de pierres, de débris de construction (mortier, pierres, limon argileux), enfin d'une terre humique (**Fig. 24**). Ce comblement laisse supposer qu'après être restée vide quelques temps au cours desquels de l'eau a stagné dans le fond, la fosse a été comblée rapidement de débris de construction. Sa présence laisse supposer que le terrain a été utilisé peu de temps comme aire de travaux divers, peut-être en marge d'une construction de bâtiment.

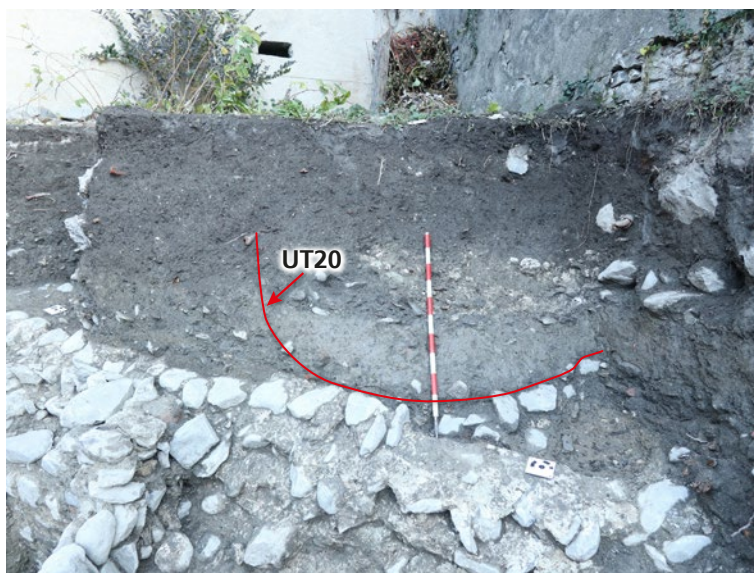


Fig. 24 – St-Maurice, cure. Fosse UT20 de fonction indéterminée, phase 8. Vue du sud.

3.11 Phase 9 : l'agrandissement de la cure (Relevé 9)

Alors que se déroulaient les événements précédemment décrits dans l'emprise de la fouille de 2022 – 2023, la cure (parties H et K) était construite par-dessus le mur de clôture et sur un lot de tombes maçonnées (*formae*) mises au jour en 1972¹⁵ et datant probablement du 6^e au 8^e siècles à l'instar des tombes de même type retrouvées et datées au radiocarbone dans les « catacombes » et sous le sol de la salle actuelle du Trésor¹⁶ (**Fig. 25, 26**). Il n'est pas possible de déterminer si le mur de clôture était déjà arasé au moment de cette construction ou s'il l'a été à cette occasion. D'ailleurs, l'arasement général du site n'a-t-il pas été exécuté à l'occasion de la construction de la cure ? L'abbé Dubuis propose une datation au 12^e siècle pour ce

¹⁵ Il est difficile de déterminer ce qu'il reste de ces tombes après les travaux de 1972. Dubuis, 1976, *op. cit.*

¹⁶ A. Antonini, M.-P. Guex, Abbaye de Saint-Maurice. Le rez-de-chaussée de l'aile centrale et les tranchées dans les cours contiguës. Analyses archéologiques lors des travaux pour la nouvelle salle du Trésor, mars 2013 – février 2014. Mars 2016.

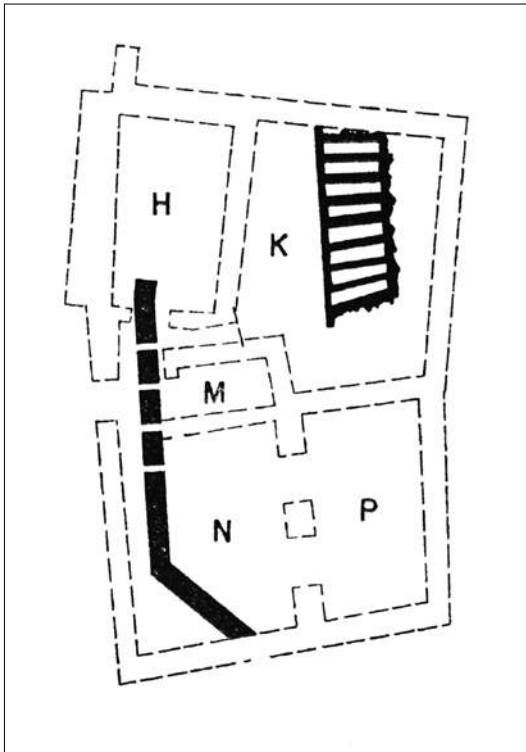


Fig. 25 – St-Maurice, cure. Plan de la cure dressé en 1972. La partie nord (H, K) est la plus ancienne. Elle est construite sur le mur de clôture M1 et les tombes en *formae*, les oblitérant. La partie sud (N, P), plus tardive, correspond à un axe légèrement différent du précédent. Tiré de F.-O. Dubuis, *Vallesia* 31, 1976, p.193 - 224.



Fig. 26 – St-Maurice, cure. Les tombes en *formae* dégagées en 1972 sous la partie nord de la cure. Vue de l'ouest ?

nouvel édifice, sachant que le cimetière sur lequel il est bâti implique la présence d'une cure plus ancienne ailleurs.

Vers la fin du 14^e ou au début du 15^e siècle, selon la datation proposée par F.-O. Dubuis, la cure est agrandie vers le sud (parties N et P), après la démolition du bâtiment 2 (UT39). L'édifice a ainsi vu sa surface doublée. Le nouveau corps de bâtiment adopte un axe légèrement différent de l'ancien (**Fig. 25**). Le mur sud (M34) de l'agrandissement est monté contre terre sur une hauteur de 1 – 1,20 m, preuve que le niveau du terrain était similaire à l'actuel ; le terrain a été nivelé (UT10) avant cette construction. La tranchée de fondation est visible (UT23 et son comblement UT17, 18, 24, 25) dans les remblais de la phase 7 (**Fig. 28**).



Fig. 27 – St-Maurice, cure. Face ouest du mur de soutènement du parvis. La fondation n'est pas implantée profondément et elle suit le pendage du terrain de l'époque. Vue de l'ouest. © OCA 2022.

3.12 Phase 10 : la construction du mur de soutènement du parvis (Relevé 10, 11 et 12)

Le mur de soutènement (M6) du parvis est construit dans les remblais de la phase 7 et sur la fosse de la phase 8. Ses fondations ont une profondeur très faible de 0,20 – 0,30 m, d'où la décision de sous-murer. Elles sont implantées suivant le pendage du terrain de l'époque afin de se trouver à la même profondeur sur toute sa longueur (**Fig. 27**)¹⁷. La relation chronologique avec le mur sud de la cure n'a pas été déterminée : le contact entre les deux murs est masqué par des crépis.

¹⁷ Cette profondeur, insuffisante en regard du fond de fouille du projet, et le pendage ont été pris en considération par les maçons en 2023 qui par prudence ont préféré effectuer un sous-murage du mur de soutènement par étapes successives.

Lors de son analyse, l'abbé Dubuis a observé que la façade orientale, contemporaine de l'agrandissement sud de la cure, n'avait pas des fondations très profondes. Il est possible donc que le mur de soutènement ait été construit dans le prolongement de cette façade et selon la même mise en œuvre.

Le mur de soutènement suppose l'aménagement du parvis, lequel suppose la présence d'une église. Le parvis actuel correspond à l'église actuelle du début du 18^e siècle, mais il correspondait peut-être également à l'église antérieure construite en 1200, qui n'est pas connue autrement que par les sources écrites. En l'absence de fouilles sous le parvis et sous l'église actuelle, la date de construction du mur de soutènement reste hypothétique.

3.13 Phase 11 : l'occupation contemporaine (Relevé 13)

Située sous les fenêtres de la cuisine de la cure, la parcelle avait pour fonction prédestinée de jardin et comme tout bon jardin, d'accueillir le compost. La cuve en ciment (UT11) est une version moderne de la fosse qui a dû être aménagée à l'origine (Fig. 28). Le sommet de l'installation correspond au niveau de 2022 du terrain. Sa profondeur et sa largeur sont de 0,90 m. Seules ses parois sont maçonnées, le fond n'a aucun revêtement. La fosse fonctionnait comme un puits à fond perdu. Son remplissage est composé de limon humique très sombre. Elle n'était vraisemblablement plus utilisée depuis quelques temps.

Dans le bord sud de la parcelle, un garage a été construit récemment en béton armé. Il a été démoli en 2022.

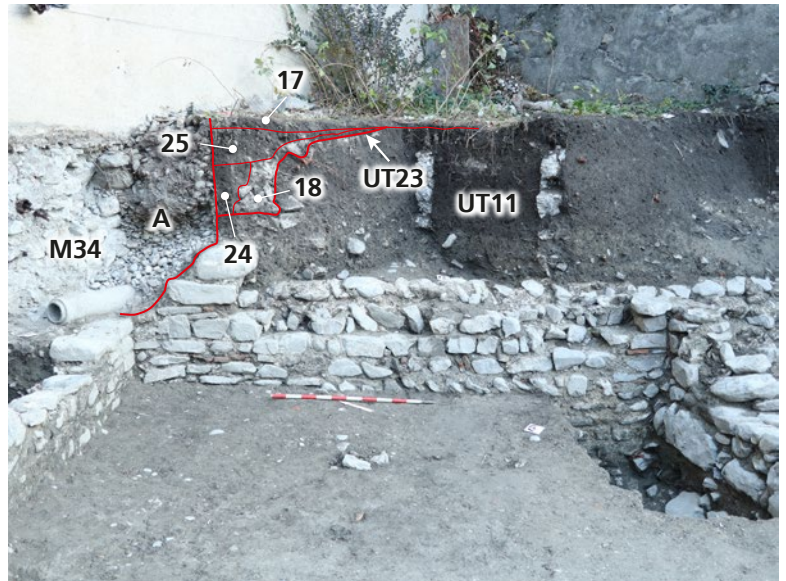


Fig. 28 – St-Maurice, cure. M34 : fondation contre terre de la façade sud de la cure. UT23, 17, 18, 24 25 : tranchée de fondation du mur M34. Fosse (UT11) de compost moderne en ciment. A : tranchée moderne pour une conduite d'eau pluviale. Vue de l'ouest.

4. LES DATATIONS

Hormis les trois tombes, aucun matériel archéologique n'a été mis au jour. Il est vrai que les travaux consistaient non pas en une fouille, mais en le nettoyage et le relevé des coupes et des vestiges. Ils ne favorisaient pas la découverte d'objets. Mais lors du terrassement de la bande orientale au pied du mur de soutènement du parvis, effectué sous surveillance, aucun objet n'a été découvert. Seuls des nodules de mortier et de tuile ont été observés, ainsi que des débris modernes dans le secteur où se trouvait le garage.

Deux dates jalonnent cette chronologie relative. L'une est constituée des deux datations au radiocarbone pratiquées sur les ossements des tombes T1 et T2. Elle date la phase 3 entre la fin du 4^e et le début du 6^e siècle. La seconde est fournie par F.-O. Dubuis qui, sur la base d'arguments stylistiques (appareil, enduit, faux-joints, coussinets d'un linteau de porte) et de chronologie relative, propose une date de construction pour la moitié sud de la cure entre la fin du 14^e et le début du 15^e siècle.

En conséquence, les autres phases s'inscrivent entre ces dates.

Le mur M33 de la phase 1, reposant sur un remblai comprenant des inclusions de mortier, ne peut pas être antérieur à l'époque romaine.

Le mur M1 de la phase 2 a été construit et utilisé avant l'aménagement des tombes T1, T2, T3. Il peut remonter à l'époque romaine. Il pourrait également être associé en tant que clôture à un édifice (religieux ?) bâti sur l'éminence à une époque antérieure à Théodore. Il semble qu'un petit édicule (bâtiment 1) en matériaux légers ait été adossé contre sa face extérieure (phase 3).

En phase 4 des tombes sont aménagées le long du mur de clôture entre la fin du 4^e siècle et le début du 5^e siècle, soit avant l'intervention de Sigismond. Il n'est pas possible de déterminer si ces tombes font partie d'une nouvelle zone funéraire dans le site de Saint-Maurice ou si elles sont des installations tardives dans un cimetière précoce occupant la butte sédimentaire¹⁸. Etant donné la présence de tombes du 5^e – 8^e siècle de type *formae* plus au nord et à peu de distance du mur M1, le cimetière semble avoir été utilisé durant un intervalle assez long après l'inhumation des tombes T1, T2, T3.

Lors d'une cinquième phase, le bâtiment 2 de fonction indéterminée est adossé au mur M1, contre sa face extérieure ; le bâtiment 1 est alors détruit. Le parement sud-ouest du mur M1 a dû être reconstruit. Comme le mur est conservé jusqu'au niveau de l'arasement général, il devait toujours assurer le rôle de clôture de cimetière, lequel était alors toujours en fonction. La phase 6, au cours de laquelle le bâtiment 2 a été raccourci, l'arasement et les occupations des phases 7 et 8 se déroulent avant la fin du 14^e / début du 15^e siècle. L'arasement pourrait être mis en relation avec la construction de la partie d'origine (H, K) de la cure, datée du 12^e siècle par F.-O. Dubuis : les constructeurs auraient fait table rase en prévision du nouvel édifice. Les deux dernières occupations seraient à mettre en parallèle des premières utilisations et transformations de la cure.

La phase 9 est celle au cours de laquelle la cure a été agrandie vers le sud (N, P). Le mur de soutènement (phase 10) est soit contemporain de la construction de la cure, soit contemporain de la construction de l'église actuelle. L'altitude identique supposée entre les fondations du mur est de la cure et celles du mur de soutènement irait dans le sens d'une même époque de construction pour les deux structures. La différence d'altitude entre le fond des fondations du mur sud de la cure et celui du mur de soutènement irait au contraire dans le sens d'une époque de construction différente ; ce mur aurait alors été construit en même temps que l'église au début du 18^e siècle.

5. CONCLUSION

La courte intervention dans le cadre de l'agrandissement de la cure de l'église de St-Sigismond a été riche en informations, surtout parce que le site archéologique de Saint-Maurice est plutôt bien connu et que le moindre vestige suscite une réflexion.

L'église de St-Jean-le-Baptiste, dont les vestiges sont visibles mais non encore étudiés sous l'église de St-Sigismond, est probablement associée au mur de clôture retrouvé lors de cette intervention. La datation précoce des tombes inhumées dans des remblais rapportés contre ce mur indique que cette église, auprès de laquelle ces tombes sont installées, remonte à l'époque antérieure à la « re-fondation » de l'abbaye par le roi Sigismond.

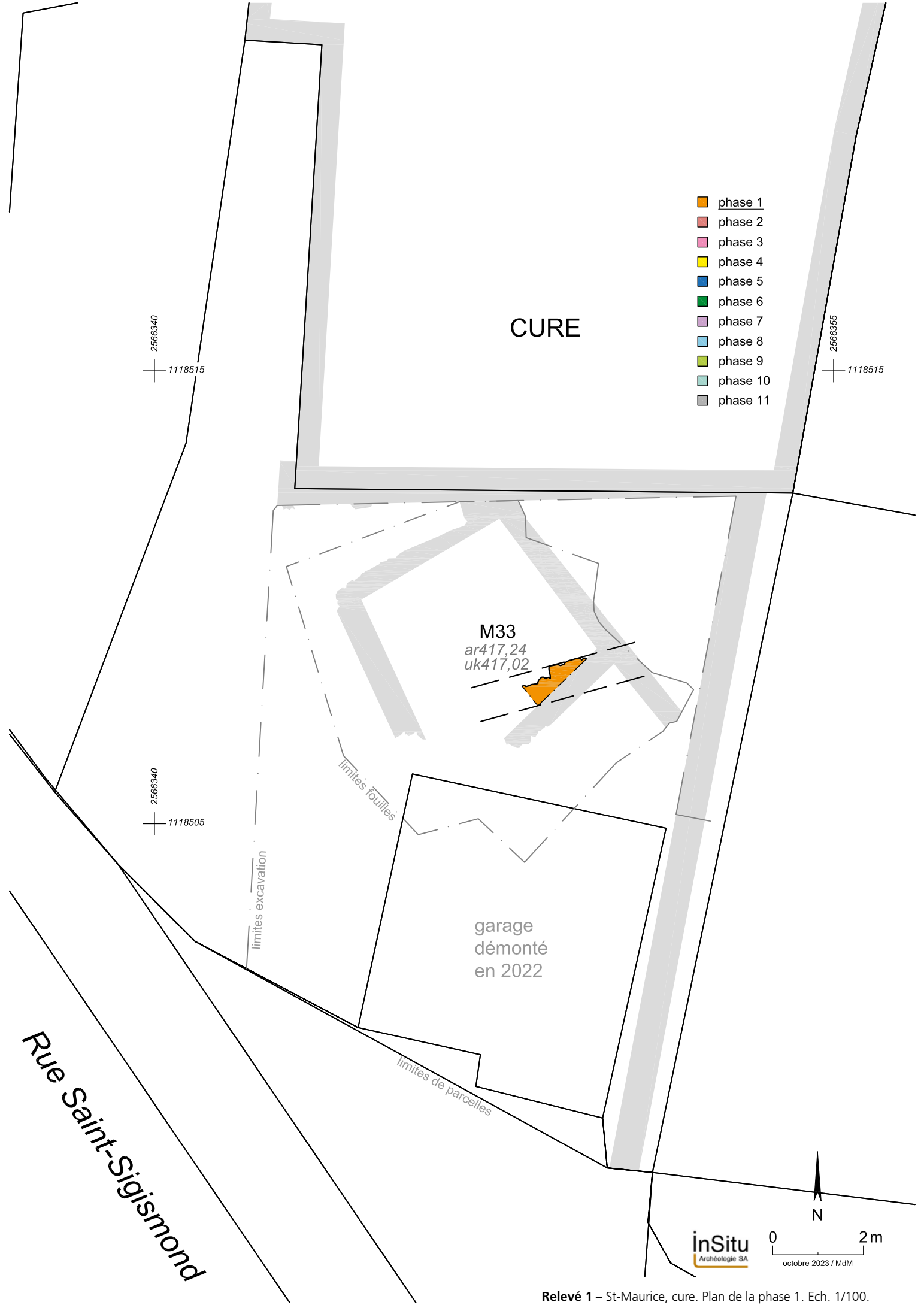
Cette église rejoint le réseau des petits sanctuaires funéraires qui ceinturent l'abbaye. Les églises « En Condémines » et de St-Laurent peuvent remonter au 5^e siècle, soit une période antérieure à Sigismond, mais aussi, postérieure à Théodore, qui est le grand inventeur de l'abbaye. Toutefois, l'église St-Jean peut être antérieure à Théodore : les deux (ou trois ?) tombes très précoces sont inhumées contre le mur de clôture alors que celui-ci est utilisé depuis quelques temps déjà. Dans ce cas, cette église St-Jean, s'il s'agit bien d'une église et non pas d'un temple païen, témoignerait de l'existence d'un culte chrétien avant l'intervention de Théodore, qui aurait alors légitimé le culte en y adjoignant des reliques saintes générant un pèlerinage.

L'abandon de la fonction de cimetière correspond peut-être à l'épisode au cours duquel le site a été arasé. La datation de cet arasement est inconnue. Elle s'inscrit entre le 8^e siècle, datation des tombes en *formae*, et le 12^e siècle, date de la construction de la cure à la place du cimetière, proposée par l'abbé Dubuis. L'abandon du cimetière de la butte de St-Sigismond rejoint ceux d'« en Condémines » et St-Laurent qui ont également cessé d'être utilisés comme aires funéraires autour des 12^e – 13^e siècle.

¹⁸ Au Martolet, une nécropole occupe le site depuis le début du 2^e siècle.

ANNEXES

- Relevés 1 à 14
 - Liste des unités de terrain (UT)
 - Liste des relevés (RE)
 - Liste du mobilier (MOB)
 - Liste des tombes (T)
-



- phase 1
- phase 2
- phase 3
- phase 4
- phase 5
- phase 6
- phase 7
- phase 8
- phase 9
- phase 10
- phase 11

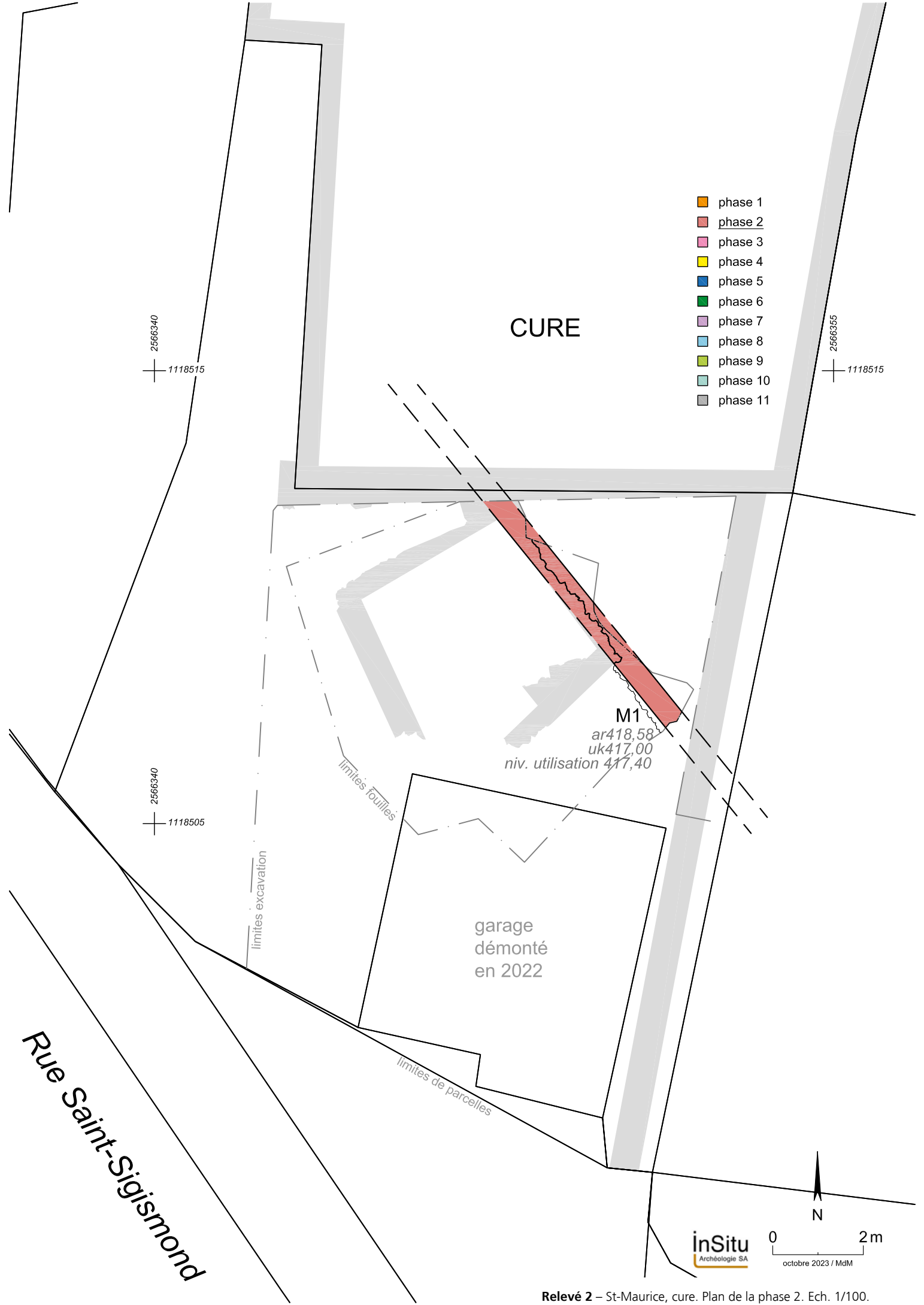
CURE

M33
ar417,24
uk417,02

garage
démonté
en 2022

Rue Saint-Sigismond

inSitu
Archéologie SA
0 2 m
octobre 2023 / MdM



- phase 1
- phase 2
- phase 3
- phase 4
- phase 5
- phase 6
- phase 7
- phase 8
- phase 9
- phase 10
- phase 11

CURE

M1

ar418,58
uk417,00
niv. utilisation 417,40

garage
démonté
en 2022

limites fouilles

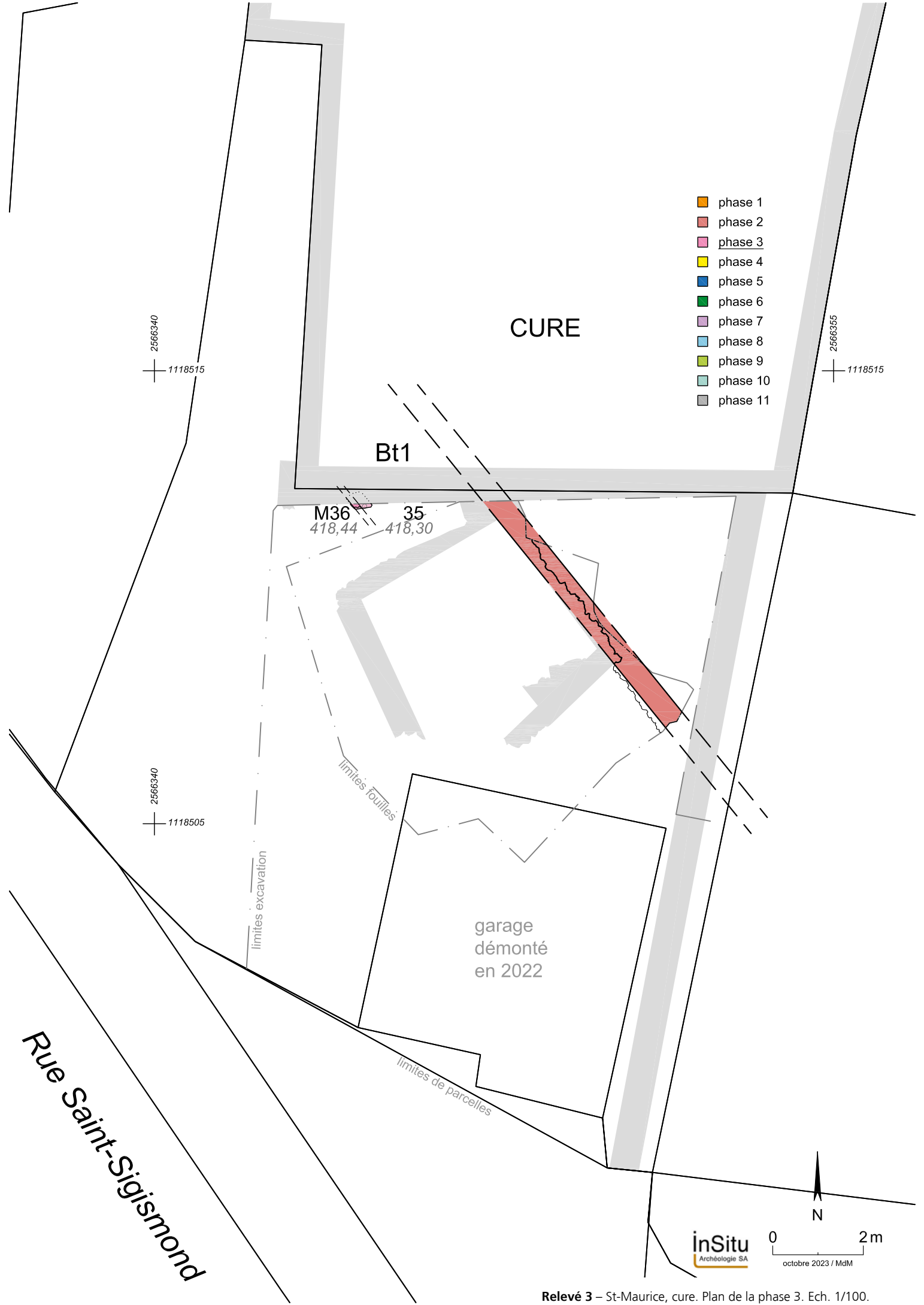
limites excavation

limites de parcelles

Rue Saint-Sigismond

inSitu
Archéologie SA

0 2m
octobre 2023 / MdM



- phase 1
- phase 2
- phase 3
- phase 4
- phase 5
- phase 6
- phase 7
- phase 8
- phase 9
- phase 10
- phase 11

CURE

Bt1

M36 418,44 35 418,30

limites fouilles

limites excavation

garage démonté en 2022

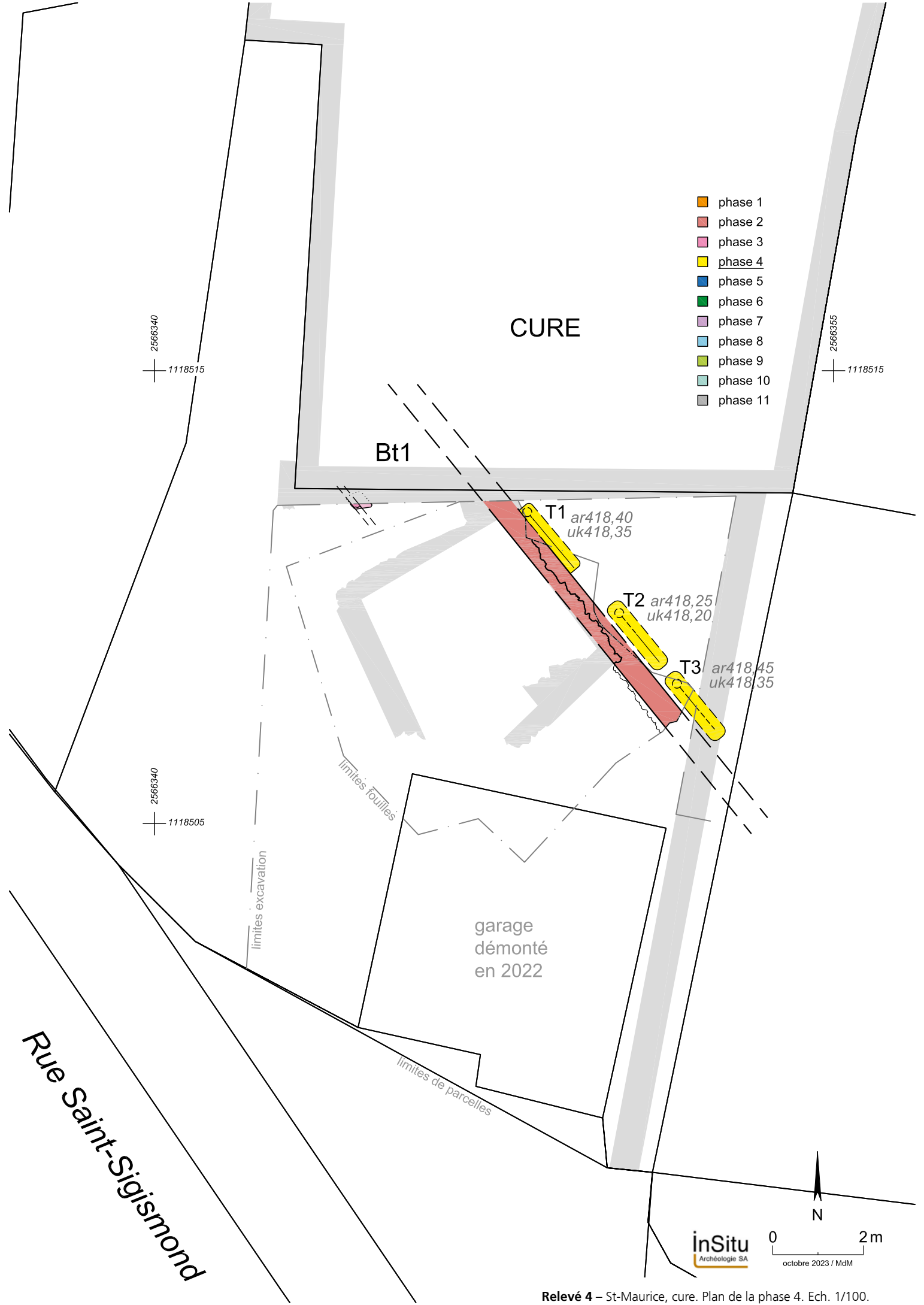
limites de parcelles

Rue Saint-Sigismond

inSitu
Archéologie SA

0 2 m
octobre 2023 / MdM





- phase 1
- phase 2
- phase 3
- phase 4
- phase 5
- phase 6
- phase 7
- phase 8
- phase 9
- phase 10
- phase 11

CURE

Bt1

T1 ar418,40
uk418,35

T2 ar418,25
uk418,20

T3 ar418,45
uk418,35

garage
démonté
en 2022

limites fouilles

limites excavation

limites de parcelles

2566340
1118515

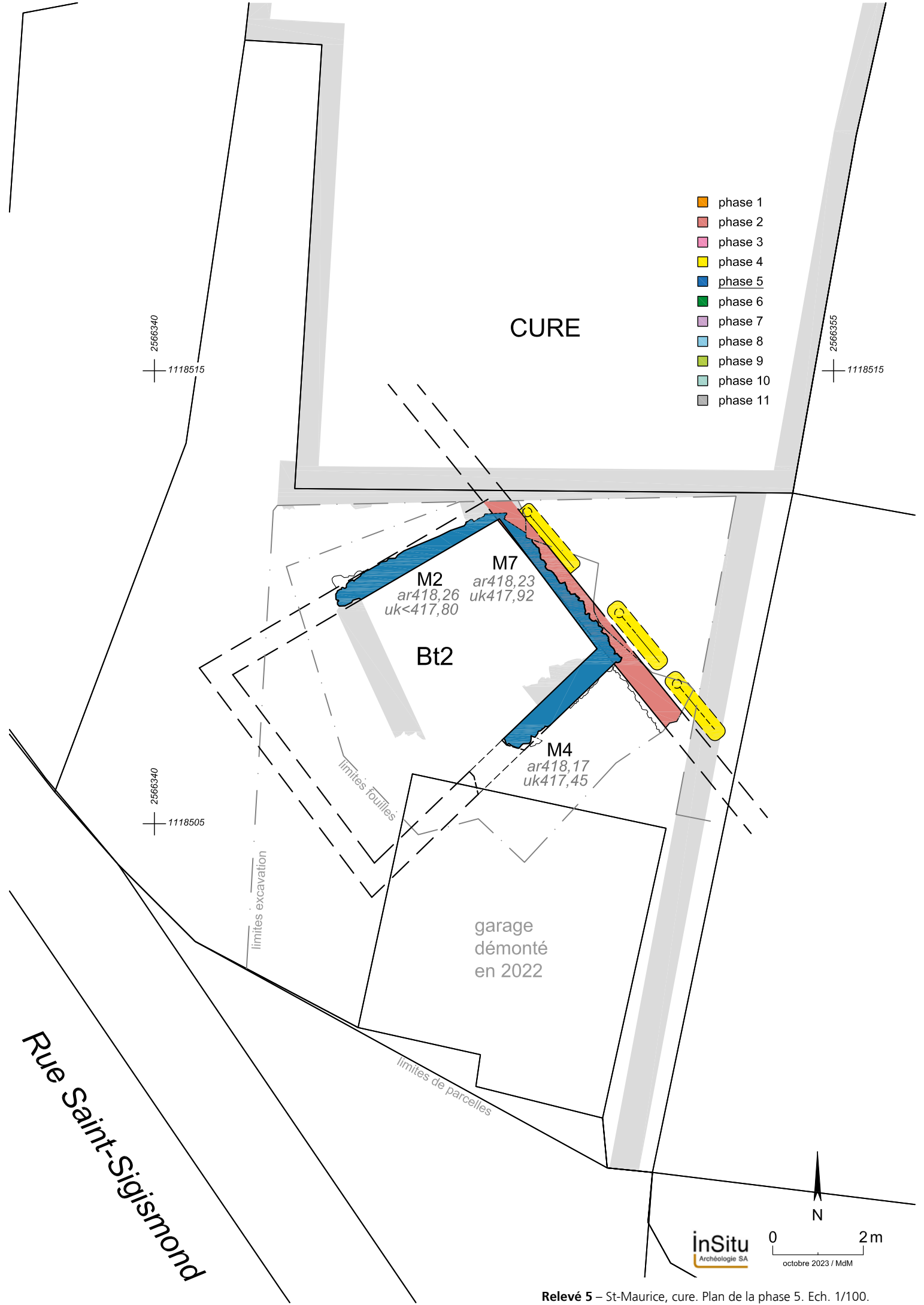
2566355
1118515

2566340
1118505

Rue Saint-Sigismond

inSitu
Archéologie SA

0 2 m
octobre 2023 / MdM



- phase 1
- phase 2
- phase 3
- phase 4
- phase 5
- phase 6
- phase 7
- phase 8
- phase 9
- phase 10
- phase 11

CURE

Bt2

M2
ar418,26
uk<417,80

M7
ar418,23
uk417,92

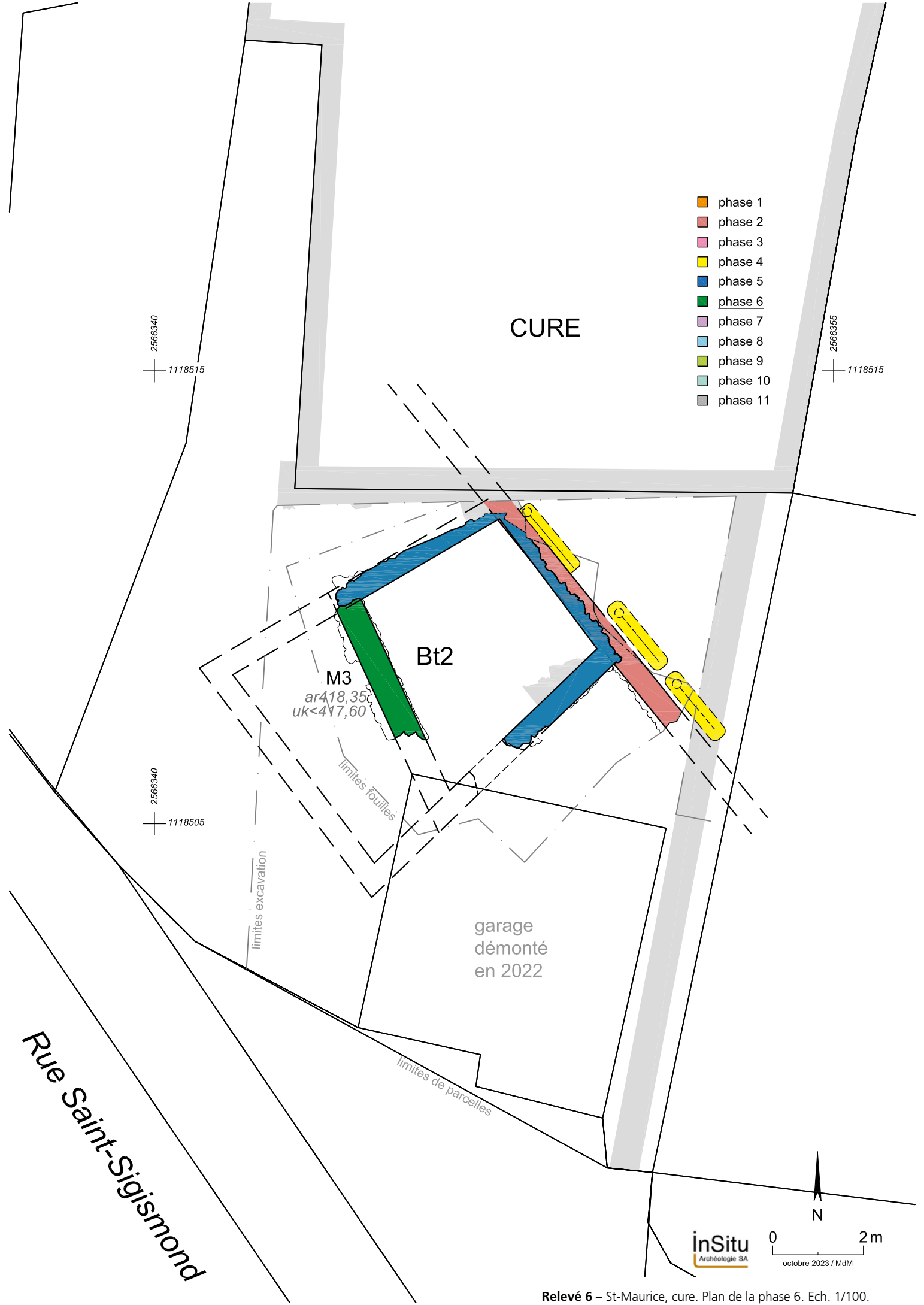
M4
ar418,17
uk417,45

garage
démonté
en 2022

Rue Saint-Sigismond

inSitu
Archéologie SA

0 2 m
octobre 2023 / MdM



- phase 1
- phase 2
- phase 3
- phase 4
- phase 5
- phase 6
- phase 7
- phase 8
- phase 9
- phase 10
- phase 11

CURE

Bt2

M3

ar418,35
uk<417,60

limites fouilles

limites excavation

garage
démonté
en 2022

limites de parcelles

2566340
1118515

2566355
1118515

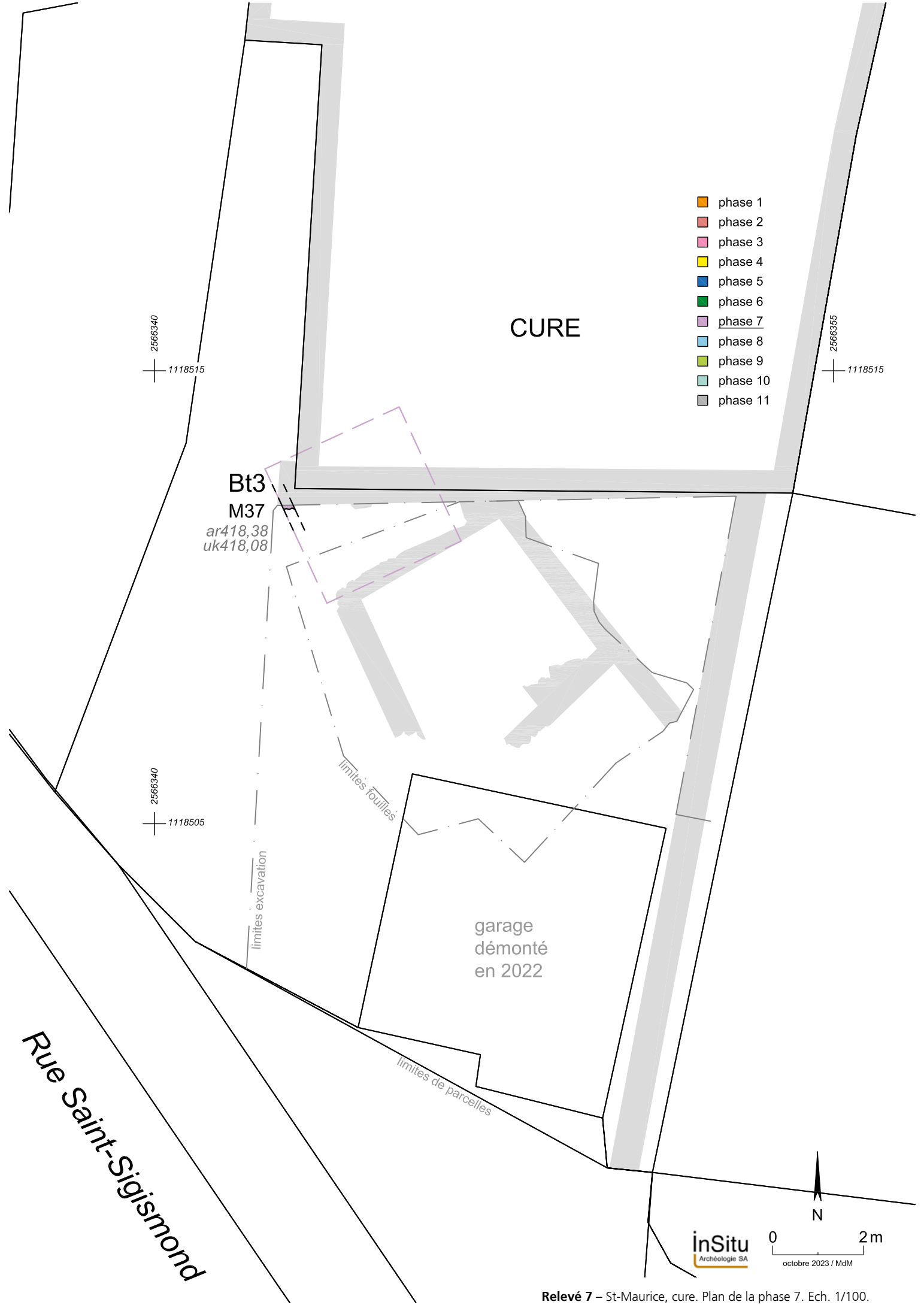
2566340
1118505

Rue Saint-Sigismond

inSitu
Archéologie SA

0 2 m
octobre 2023 / MdM





- phase 1
- phase 2
- phase 3
- phase 4
- phase 5
- phase 6
- phase 7
- phase 8
- phase 9
- phase 10
- phase 11

CURE

Bt3
M37
ar418,38
uk418,08

garage
démonté
en 2022

Rue Saint-Sigismond

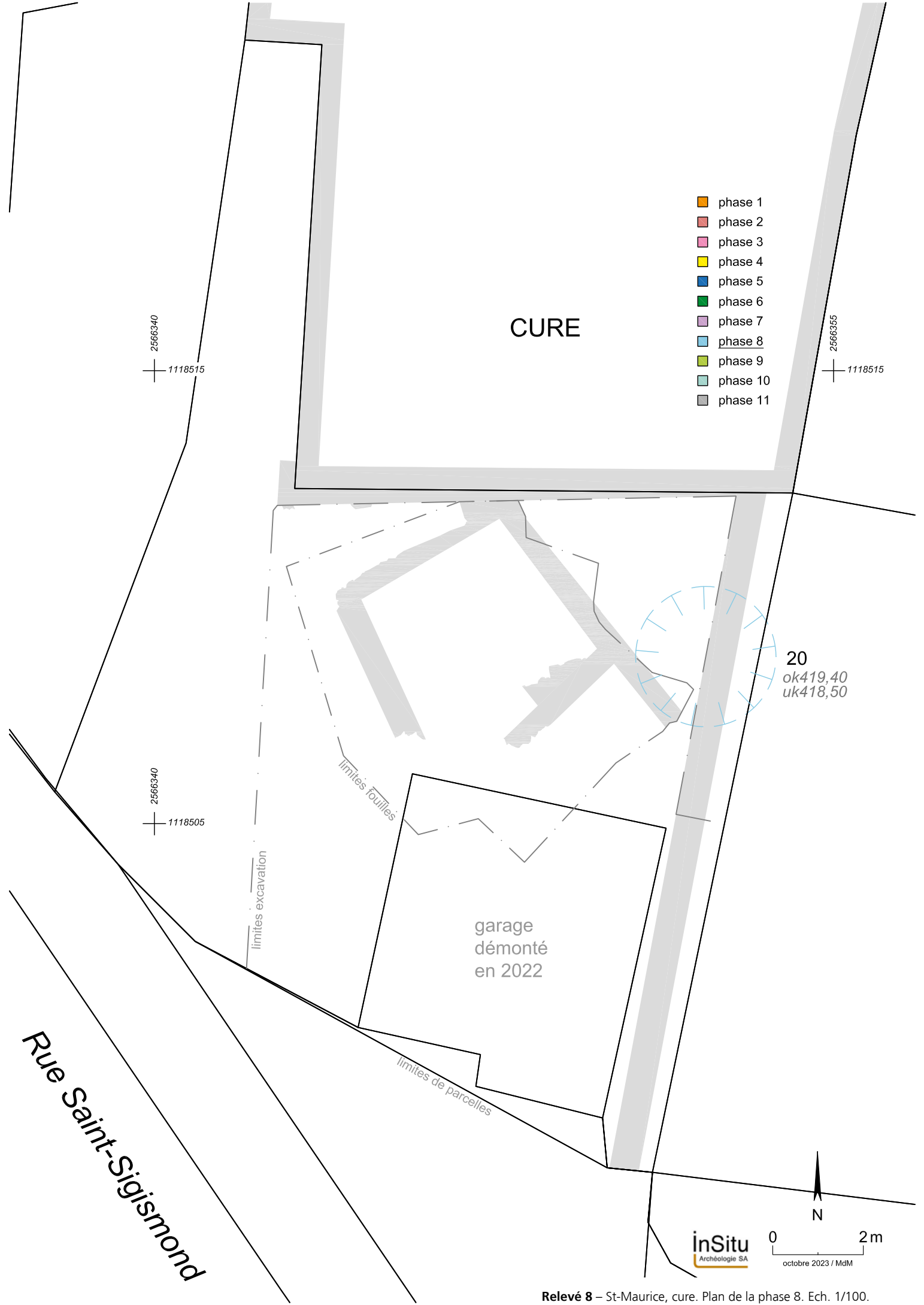
limites fouilles

limites excavation

limites de parcelles

inSitu
Archéologie SA

0 2 m
octobre 2023 / MdM



- phase 1
- phase 2
- phase 3
- phase 4
- phase 5
- phase 6
- phase 7
- phase 8
- phase 9
- phase 10
- phase 11

CURE

2566340
1118515

2566355
1118515

2566340
1118505

20
ok419,40
uk418,50

limites fouilles

limites excavation

garage
démonté
en 2022

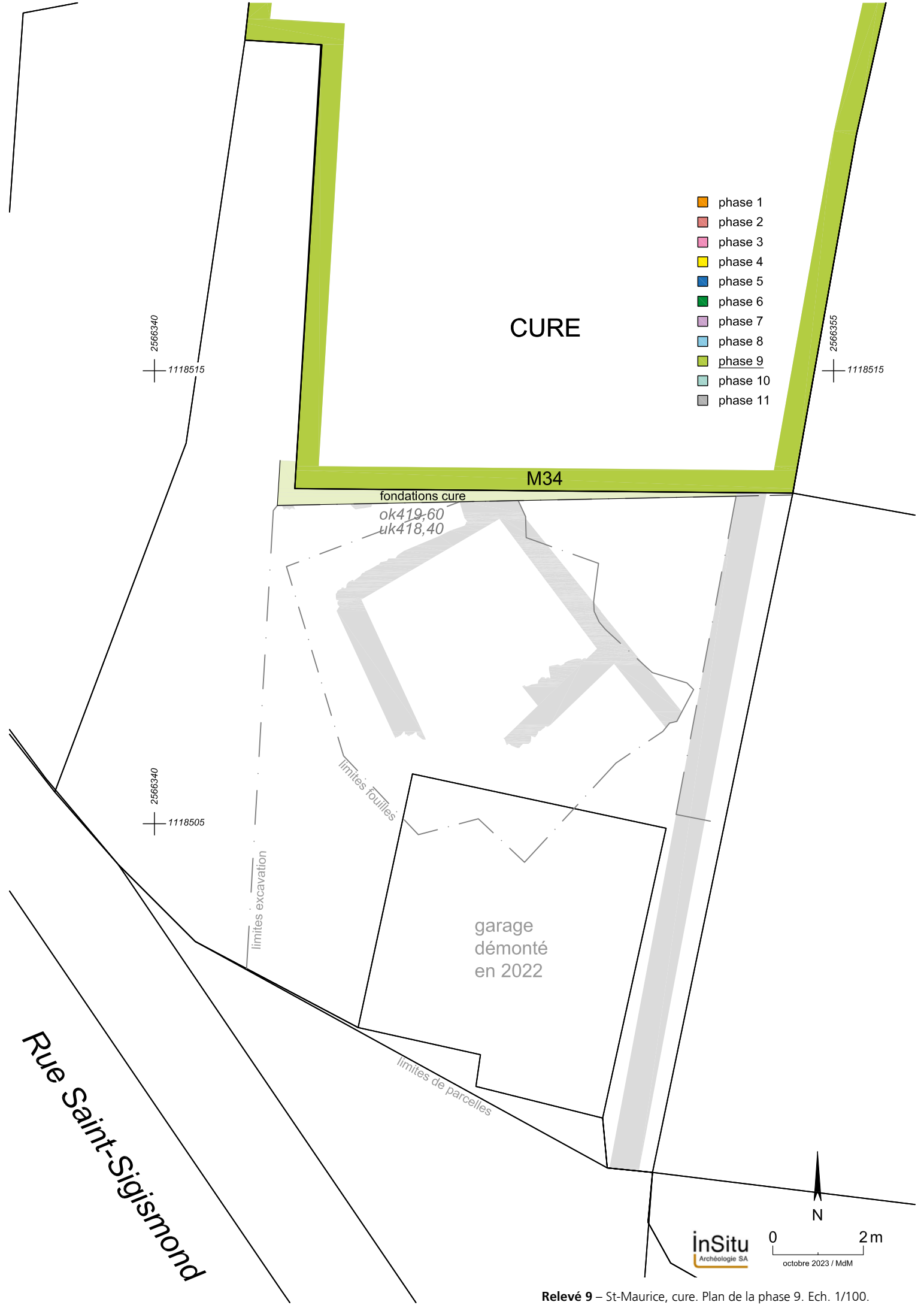
limites de parcelles

Rue Saint-Sigismond

inSitu
Archéologie SA

0 2 m
octobre 2023 / MdM





- phase 1
- phase 2
- phase 3
- phase 4
- phase 5
- phase 6
- phase 7
- phase 8
- phase 9
- phase 10
- phase 11

CURE

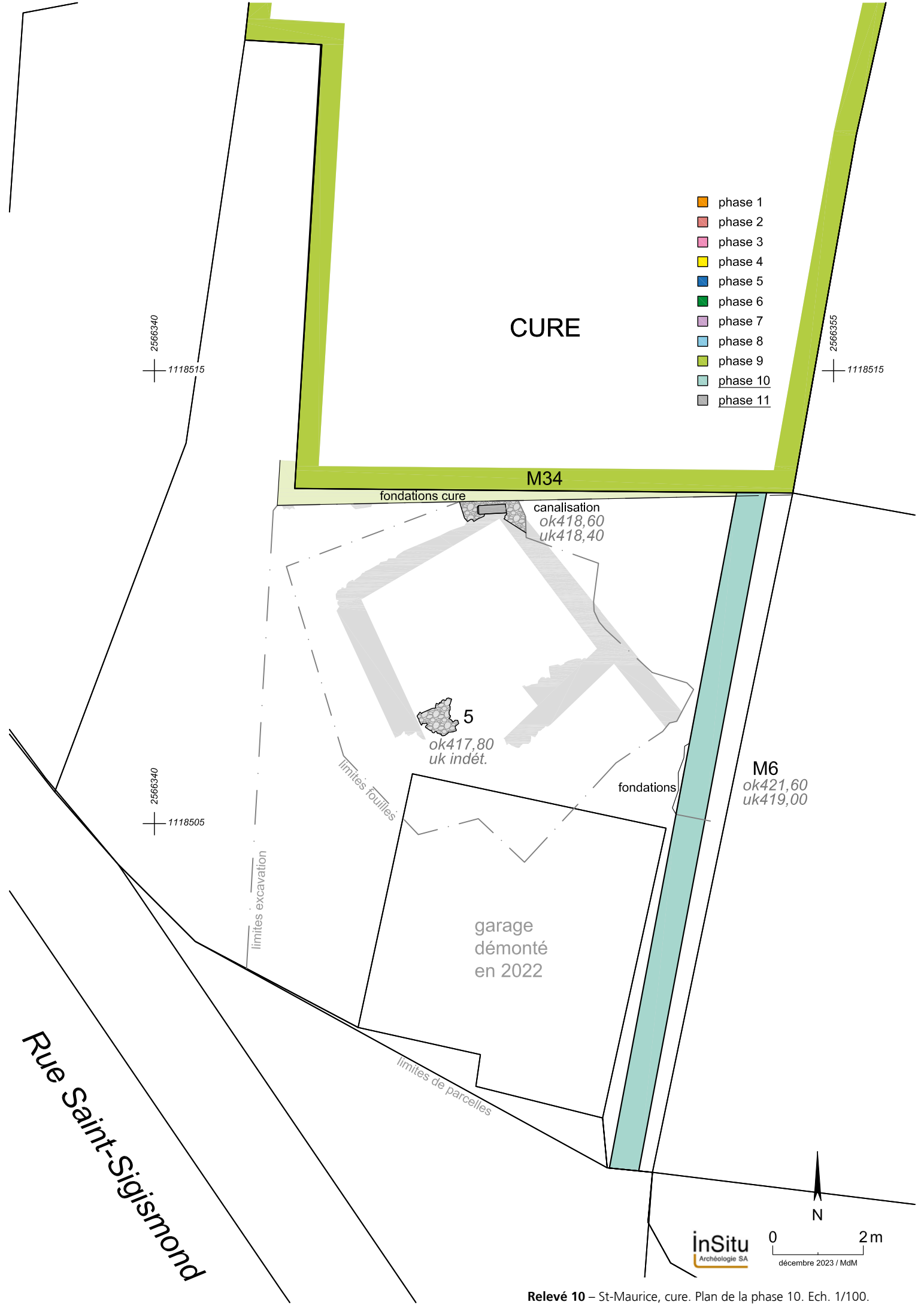
M34

fondations cure
ok419,60
uk418,40

garage
démonté
en 2022

Rue Saint-Sigismond


0
2 m
 octobre 2023 / MdM



- phase 1
- phase 2
- phase 3
- phase 4
- phase 5
- phase 6
- phase 7
- phase 8
- phase 9
- phase 10
- phase 11

CURE

M34

fondations cure

canalisation
ok418,60
uk418,40

5
ok417,80
uk indét.

fondations

M6
ok421,60
uk419,00

garage
démonté
en 2022

limites fouilles

limites excavation

limites de parcelles

2566340
1118515

2566355
1118515

2566340
1118505

Rue Saint-Sigismond

inSitu
Archéologie SA

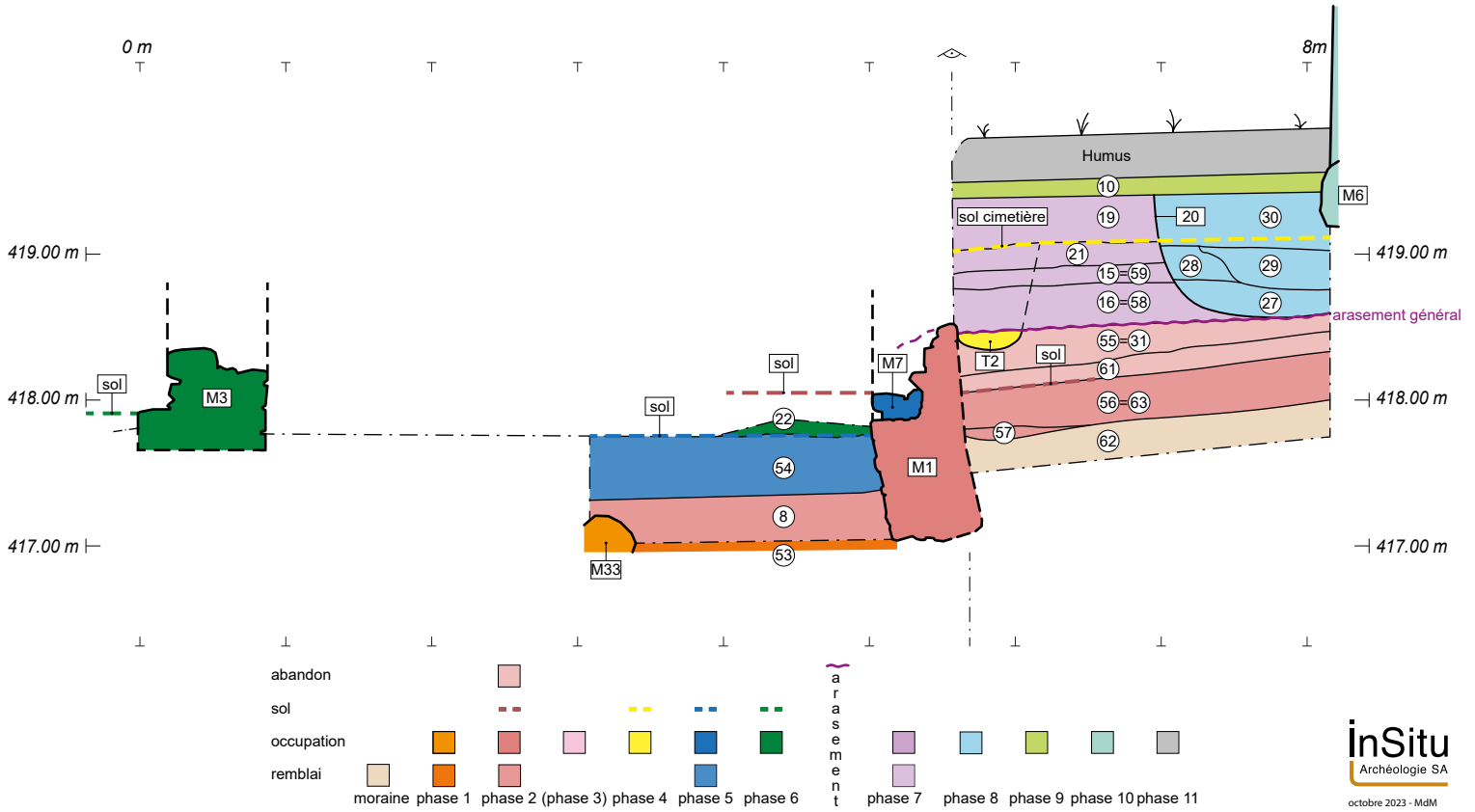
0 2 m
décembre 2023 / MdM



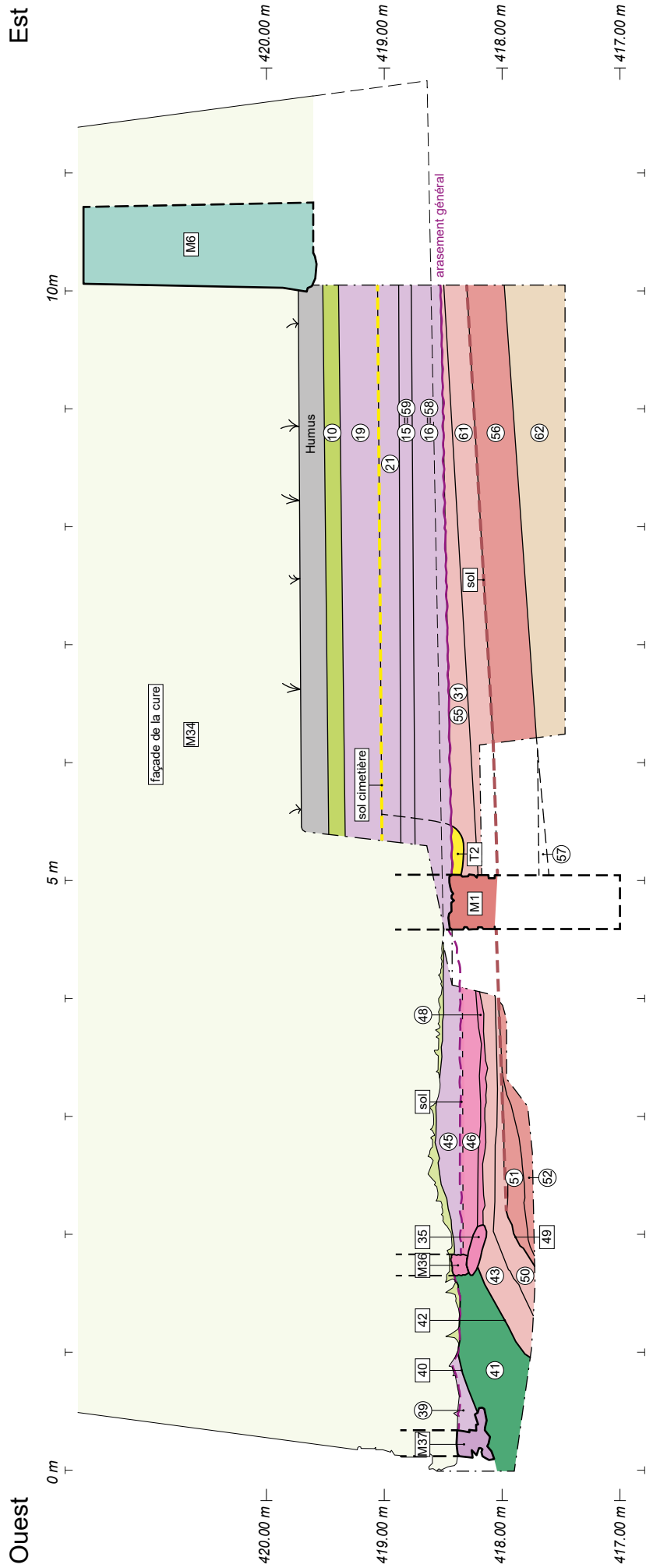
vue Nord

Ouest

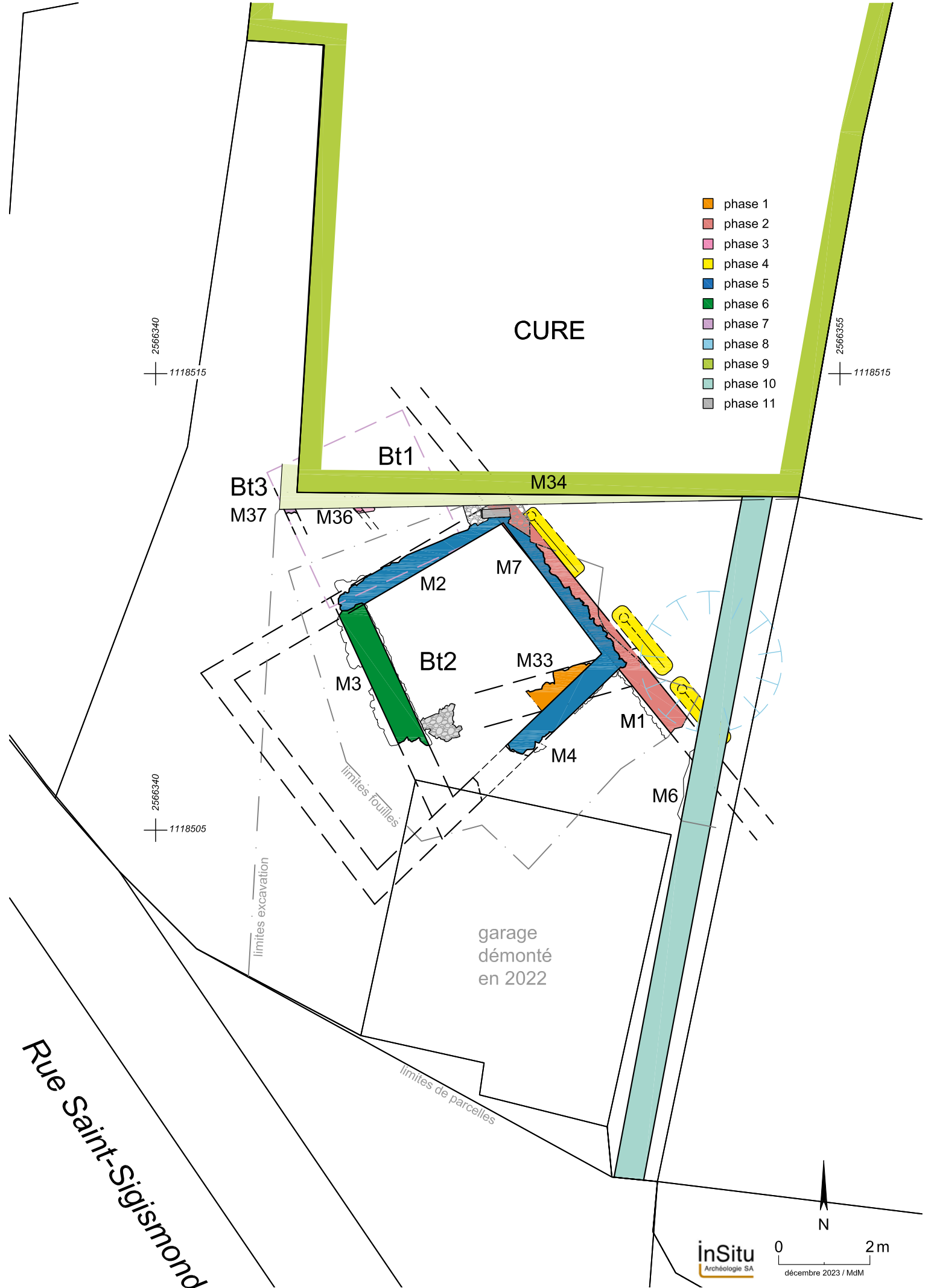
Est



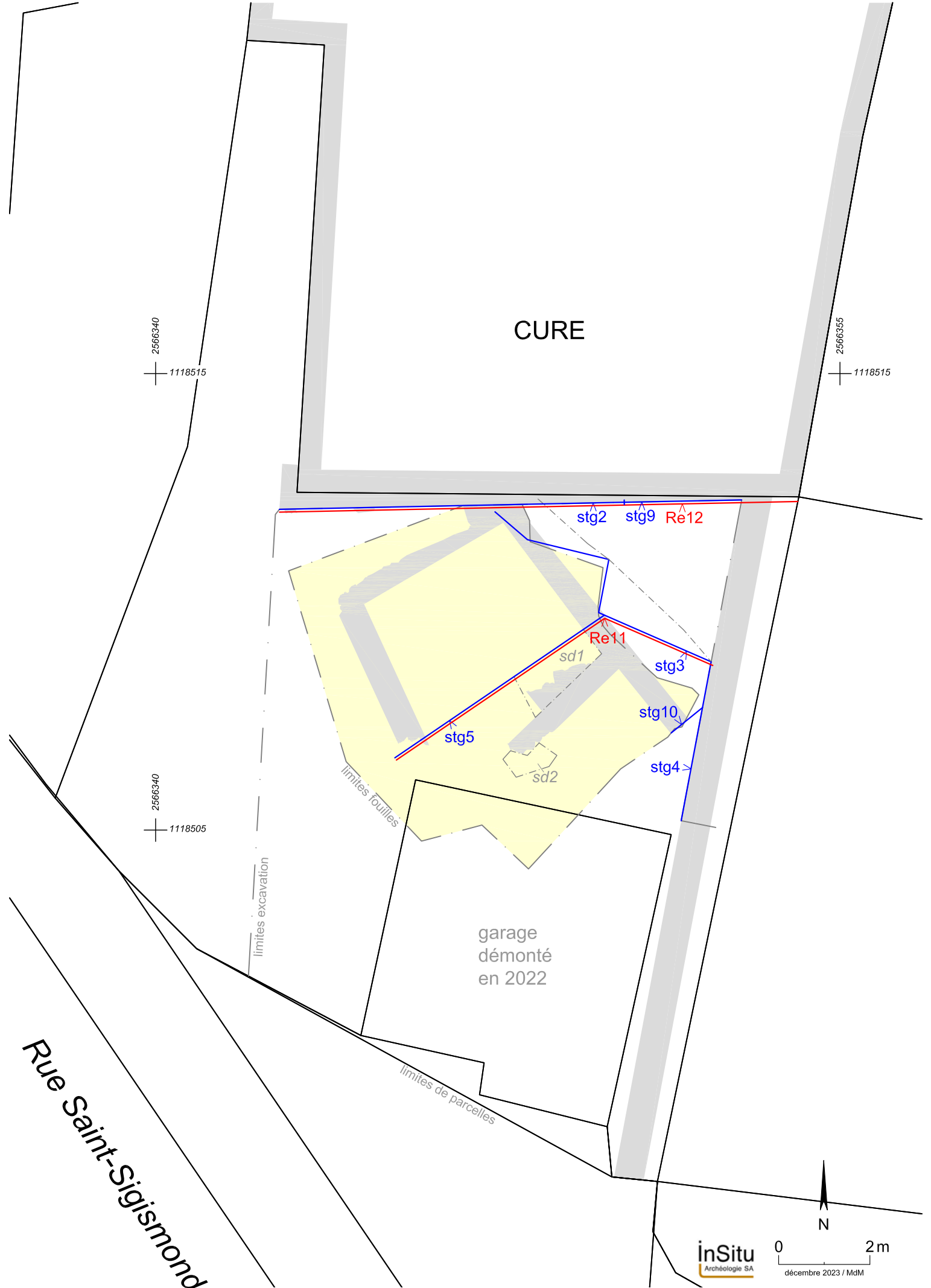
vue Nord



Relevé 12 – St-Maurice, cure. Coupe est-ouest, vue nord, à l'aplomb du mur sud de la cure. Ech. : 1/50°.



Relevé 13 – St-Maurice, cure. Plan compilé de toutes les phases, superposé au cadastre actuel. Ech. 1/100.



Relevé 14 – St-Maurice, cure. Position des coupes réalisées sur le terrain (stg) et des relevés (Re) proposés dans ce rapport.



ST-MAURICE

CURE - SMC22